

Introduction

Dans ce texte nous présentons un relevé sommaire de l'état des recherches sur les relations entre le Québec et les États-Unis dans le domaine des sciences et de l'enseignement supérieur. Le caractère hétéroclite de cette littérature donne une idée de l'ampleur du phénomène qu'il s'agit de cerner et de conceptualiser; de plus, si depuis quelque temps déjà les relations internationales du Québec deviennent un objet d'analyse, l'étude des relations scientifiques internationales du Québec est encore à l'état embryonnaire.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Charles H. Davis

Les vues exprimées ici n'engagent que l'auteur

L'asymétrie des relations scientifiques québéco-américaines se trouve magnifiée par l'expansion des valeurs et des influences américaines en science et en technologie, à tel point qu'il est difficile de distinguer l'américanisation de la «modernisation». Ainsi que l'a remarqué L. Trainor (1970, 242) lors d'une tentative d'évaluation de l'importance des influences américaines sur le système scientifique canadien, «the impact of American values upon scientific development in Canada is particularly difficult to assess. American influences are so widespread and pervasive in Canadian science that they seem both natural and inevitable, and are widely accepted without critical analysis of their underlying value systems».

Le troisième problème à résoudre est celui de l'absence, pour la plupart des disciplines et des institutions scientifiques québécoises, d'histoires récentes. Au début des années soixante, le champ scientifique québécois a commencé à prendre de l'essor et s'est concentré dans les universités, les disciplines ainsi constituées étant pour la plupart imprégnées de valeurs universitaires. Chaque discipline jouit

la bande dessinée, la pornographie, la morale bullygrammienne et que sais-je encore?

Mais, ce désir, cette nécessité de mesurer le rêve américain à l'aune québécoise tiennent-ils davantage du rêve que de la réalité? J'ose espérer que les études comparatives des dix prochaines années qui aborderont les littératures québécoise et américaine me démontreront que je n'ai pas trop rêvé.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Charles H. Davis

Les vues exprimées ici n'engagent que l'auteur.

Introduction

Dans ce texte nous présentons un relevé sommaire de l'état des recherches sur les relations entre le Québec et les États-Unis dans le domaine des sciences et de l'enseignement supérieur. Le caractère hétéroclite de cette littérature donne une idée de l'ampleur du phénomène qu'il s'agit de cerner et de conceptualiser; de plus, si depuis quelque temps déjà les relations internationales du Québec deviennent un objet d'analyse, l'étude des relations scientifiques internationales du Québec est encore à l'état embryonnaire.

Quelques commentaires s'imposent pour préciser les difficultés d'ordre conceptuel et matériel de cette étude. Comme l'a souligné R. Pouliot (1972, 4) dans l'introduction à sa bibliographie sur les influences culturelles des États-Unis sur le Québec, «il est loin d'être certain que... les influences culturelles soient susceptibles de mesure». Ce problème est encore plus manifeste lorsqu'on analyse les relations internationales en science et en éducation. En général, ce sont les sciences sociales qui jouent des rôles plus facilement identifiables comme culturels, au sens où la production intellectuelle en sciences sociales se dissocie rarement du commentaire sur le fait social et sert à définir l'identité collective de façon plus directe que ne le font les autres sciences. Il serait néanmoins important d'analyser les incidences culturelles des sciences pures et appliquées. Qu'on songe aux projets actuels concernant le virage technologique pour apprécier comment les disciplines jouissant traditionnellement d'un faible capital culturel au sein d'une société peuvent acquérir une signification culturelle tout autre dans le contexte d'un mouvement nationaliste favorisant le développement de certaines technologies de pointe. Les changements technologiques sont d'ailleurs l'un des facteurs ayant un impact important sur les valeurs et le mode de vie des gens. Dans le cas du Québec, ces changements, qui sont souvent liés à des activités de R-D (recherche-développement) industriel, proviennent majoritairement de l'extérieur et souvent des États-Unis.

L'asymétrie des relations scientifiques québéco-américaines se trouve magnifiée par l'expansion des valeurs et des influences américaines en science et en technologie, à tel point qu'il est difficile de distinguer l'américanisation de la «modernisation». Ainsi que l'a remarqué L. Trainor (1970, 242) lors d'une tentative d'évaluation de l'importance des influences américaines sur le système scientifique canadien, «the impact of American values upon scientific development in Canada is particularly difficult to assess. American influences are so widespread and pervasive in Canadian science that they seem both natural and inevitable, and are widely accepted without critical analysis of their underlying value system».

Le troisième problème à résoudre est celui de l'absence, pour la plupart des disciplines et des institutions scientifiques québécoises, d'histoires récentes. Au début des années soixante, le champ scientifique québécois a commencé à prendre de l'essor et s'est concentré dans les universités, les disciplines ainsi constituées étant pour la plupart imprégnées de valeurs universitaires. Chaque discipline jouit

normalement d'une certaine autonomie vis-à-vis d'autres disciplines et d'autres champs sociaux (économique, politique, religieux). Les disciplines scientifiques peuvent donc paraître comme des forces transnationales importantes dans le sens qu'elles évoluent davantage sous l'influence de facteurs intrinsèques que sous celles de leurs environnements nationaux. Ce sont notamment les disciplines en sciences naturelles qui révèlent le plus haut degré de consensus quant à leurs vocabulaires et leurs méthodes. Ces sciences, dont le nombre de praticiens par spécialité est souvent restreint au Québec, s'insèrent presque d'emblée aux réseaux transnationaux de communication et de corroboration. Comme la connaissance du fonctionnement social de ces disciplines sera l'oeuvre d'historiens et de sociologues de la science, notre compréhension des modalités de la pratique scientifique québécoise vis-à-vis des champs scientifiques extérieurs dépendra des éclaircissements apportés par ceux qui étudient les aspects sociaux de la science au Québec.

Un quatrième problème a trait au statut particulier du champ scientifique québécois, caractérisé par son intégration, plus ou moins poussée selon le moment historique, la discipline concernée et la mesure d'intégration choisie, à des champs scientifiques extérieurs, en l'occurrence ceux des États-Unis, du Canada anglophone et de la France. Cette intégration n'est donc pas homogène, certains éléments du champ scientifique québécois ayant acquis un degré d'autonomie que d'autres n'ont ni acquis, ni revendiqué par rapport aux champs étrangers. Il serait probablement erroné de chercher à interpréter la position internationale du champ scientifique québécois seulement par rapport au champ prédominant, celui des États-Unis, puisque tout porte à croire que ce sont ses rapports avec trois champs distincts qui lui confèrent sa dynamique particulière.

L'analyse qui suit porte d'abord sur les textes concernant les relations transnationales du champ scientifique québécois. Ensuite, nous aborderons la littérature ayant trait à la coopération internationale (interuniversitaire et intergouvernementale) avec les États-Unis.

Aperçus généraux sur les effets des influences extérieures au sein du champ scientifique québécois

La question des influences extérieures est souvent implicite et parfois explicite dans les études portant sur l'histoire ou sur la sociologie du champ scientifique québécois. Parmi les travaux traitant explicitement ce thème, citons: celui de J.-M. Desroches et de R. Gagnon (1983) au sujet de la venue du scientifique luxembourgeois Georges Welter à l'École Polytechnique de Montréal; l'étude de Y. Gingras (1981) portant sur la réception de la mécanique quantique par les physiciens de l'Université McGill; celles de A. Dubuc (1979), de G. Rocher (1973) et de M. Fournier (1972) traitant respectivement de l'influence de l'École des Annales, de la sociologie américaine et de la sociologie française au Québec; l'article de L. Pyenson (1978) sur la transmission de modèles européens de la physique universitaire vers McGill et Buenos Aires; et l'étude de É. Montpetit (1940) sur l'américanisation de l'enseignement supérieur québécois.

De plus, un certain nombre d'études ont pour thème le développement des sciences ou de l'enseignement au Québec selon le contexte social, économique ou politique québécois. En reliant l'analyse structurelle des formations sociales québécoises à l'analyse de l'institutionnalisation de l'activité scientifique, ces études situent la recherche et l'enseignement au Québec par rapport aux forces économiques externes. Au risque d'assimiler à un ensemble homogène ce qui est en réalité une diversité d'approches disciplinaires, mentionnons: le livre de M. Leclerc (1982) sur la science politique au Québec; les travaux de M. Fournier, de L. Maheu et de leurs collaborateurs sur les sciences et sur l'enseignement supérieur au Québec (M. Fournier *et al.*, 1975) critiquant l'idée reçue selon laquelle le développement d'un champ scientifique périphérique reproduit le modèle de développement des champs centraux; aussi de M. Fournier et L. Maheu (1975) qui demandent si «la périphérie d'une activité locale donnée est (...) en corrélation avec sa complète dépendance, et dans ses formes institutionnelles et dans ses objets, par rapport à des champs scientifiques extérieurs, centres ou non de la production scientifique mondiale?»; de P. Dandurand *et al.* (1980) sur la formation universitaire en tant qu'élément de la stratégie de reproduction du capital culturel des couches sociales québécoises); enfin les travaux de R. Duchesne (1981a) et de R. Jarrell (1977, 1981) sur les sciences au Québec en tant que société coloniale. Cette liste n'est pas exhaustive: un examen approfondi de la production historique et sociologique portant sur les sciences au Québec fournirait beaucoup d'informations supplémentaires concernant les aspects internationaux du développement scientifique québécois (bien que ce thème ne domine pas l'historiographie des sciences au Québec et au Canada: voir R. Duchesne (1981b).

Plutôt que de résumer davantage cette littérature, nous avons préféré analyser ici les relations transnationales entre le Québec et les États-Unis en recherche et en éducation, en fonction de certains indices fréquemment utilisés lorsqu'on évalue le degré d'autonomie d'un champ scientifique: les flux de personnel, les interventions financières dans la recherche universitaire, industrielle et militaire, et la langue de publication des résultats de la recherche. Nous allons cependant souligner, lorsqu'il est pertinent de le faire, l'existence d'études portant sur le sujet en question.

Les flux de personnel hautement qualifié et d'étudiants

Le Québec a été historiquement un importateur de personnel scientifique et technique. Ce personnel s'est surtout dirigé vers l'enseignement post-secondaire, les strates administratives du secteur tertiaire et les postes techniques des secteurs primaire et secondaire. La plupart des études sont quantitatives, c'est-à-dire qu'elles se limitent à la description des taux d'immigration et d'émigration et de la répartition géographique des lieux de formation professionnelle. Les tentatives d'évaluer l'impact de l'importation de connaissances et de savoir-faire sur la structure du champ scientifique québécois, sur les moeurs universitaires, sur le contenu des discours scientifiques, sur l'orientation des recherches, ou sur les activités d'innovation technologique, sont plus rares.

Une étude de G. Girard *et al.* (1977) donne une indication de l'ampleur de l'importation des compétences dans le champ scientifique québécois. En 1973, 26,8% des diplômés universitaires au Québec avaient complété leurs études secondaires hors de la province. En sciences fondamentales et génie, la proportion était de 29% et de 34% respectivement. La même année, «seulement un diplômé de troisième cycle sur quatre est un Québécois d'origine, sur la base des études secondaires» (p. 56). 46% des effectifs du personnel scientifique et technique de la province étaient des immigrants; la proportion était de 76,9% chez les diplômés des 2^e et 3^e cycles du secteur primaire et de 66,7% chez les détenteurs de ces diplômes dans le secteur manufacturier. Presque la moitié des diplômés formés hors-Québec l'avaient été au Canada, 10,8% aux États-Unis, et 39,6% ailleurs (p. 106).

Entre 1968 et 1975, ce sont les États-Unis (en tant que pays de naissance) qui ont fourni la plus grande proportion d'immigrants au Québec: 8,8% du total (M. Polèse et A. Le Minh, 1978). Durant ces années, l'âge moyen des immigrés nés aux États-Unis était, avec celui des immigrés suisses, le plus bas de tous les pays d'origine, et les immigrants américains avaient le nombre moyen d'années de scolarité le plus élevé de tous les immigrants (M. Polèse et D. Bédard, 1978, 9-15). La proportion des immigrants citoyens des États-Unis a ensuite baissé, mais les Américains d'origine sont restés parmi les plus scolarisés de toute la population d'immigrants.

En plus de fournir au Québec une main-d'oeuvre plus jeune et plus scolarisée que la moyenne, les États-Unis jouent un autre rôle en tant que fournisseur de personnel qualifié: ils servent de pays de transit pour un nombre important de francophones. Des quelques 4 500 immigrants provenant des États-Unis entre 1968 et 1974 et dont le pays de naissance était autre que les États-Unis, approximativement la moitié possédaient une connaissance de la langue française. Ce groupe comprenait des Européens francophones, des Haïtiens et approximativement mille Franco-américains nés au Québec (M. Polèse et D. Bédard, 1978, 9).

Contrairement à ce qui s'est passé au Canada anglais, les citoyens américains n'ont guère pénétré le secteur universitaire francophone. En 1979-1980 seulement 2,4% des professeurs-chercheurs du réseau francophone étaient de naissance américaine, tandis que pour le réseau anglophone québécois (McGill exclu) la proportion était de 18,9% (Gouvernement du Québec, 1982a). Cette proportion d'Américains dans le réseau universitaire anglophone du Québec est plus élevée que la proportion canadienne (le Québec exclu): en 1981-1982, 13,4% des professeurs universitaires au Canada étaient des citoyens américains, la proportion étant plus élevée que la moyenne en arts, sciences sociales, humanités, et agronomie-biologie (Gouvernement du Canada, 1982).

Le recrutement du personnel enseignant dans les universités francophones du Québec se caractérise par une diversification des sources comparativement au Canada anglais, à laquelle s'ajoute un taux de recrutement interne plus élevé qu'ailleurs au Canada. Dans le secteur francophone, presque les trois quarts des professeurs sont nés au Canada et entre 75% et 80% de ceux-ci sont nés au Québec;

84,5% des professeurs des universités québécoises francophones étaient citoyens canadiens en 1979-1980. 18% des professeurs-chercheurs du secteur francophone sont nés en Europe (Gouvernement du Québec, 1982a). Excluant le Québec, la proportion de professeurs universitaires citoyens canadiens en 1981-1982 était de 76%; parmi ceux qui n'étaient pas citoyens canadiens, plus de la moitié (53%) étaient citoyens américains, tandis que 21% étaient britanniques et 7,5% étaient citoyens d'autres pays européens (Gouvernement du Canada, 1982).

Un autre indice proposé pour évaluer le degré d'autonomie d'un champ scientifique est la répartition des lieux de formation. Une telle démarche s'appuie sur la présomption que la formation à l'étranger est un facteur important dans l'acquisition des problématiques, traditions, modèles d'analyse, styles et valeurs d'un champ étranger, et que ce champ continuera d'être un point de repère une fois le diplômé de retour chez lui. La valeur de cette hypothèse n'a pas encore été rigoureusement vérifiée pour le cas du Québec, mais on dispose d'études (B. Schroeder-Gudehus, 1973, 1974) mettant en lumière les caractéristiques de l'importation massive de diplômés étrangers au Canada pendant les années 1950-1972. La proportion du personnel universitaire canadien ayant obtenu son dernier diplôme d'une université canadienne est tombée de 64,8% en 1950 à 39,7% en 1972. Les sciences sociales représentaient la plus grande proportion de diplômes obtenus à l'étranger tandis que les sciences physiques et le génie représentaient la moins grande proportion. De toutes les régions géographiques ou linguistiques canadiennes, le Québec francophone avait la plus grande proportion d'enseignants universitaires formés au Canada: 57,3% en 1972. Tandis que les diplômés américains représentaient 66,3% de tous les diplômés étrangers dans les universités de l'Ouest canadien en 1972, au Québec cette proportion n'était que 35,7%, la proportion de diplômés français parmi les diplômés étrangers revenant à 28,7%. Tout comme c'est le cas en ce qui concerne la citoyenneté des professeurs universitaires, le Québec francophone jouit d'une diversité de sources de formation à l'étranger plus grande que celle de toute autre province.

L'émigration des diplômés des universités francophones du Québec semble avoir été relativement faible. Selon G. Girard *et al.* (1977, 63), en 1973 le taux de rétention du Québec sur la population totale des diplômés était approximativement de 70%, les départs étant plus fréquents en sciences (33%) et moins fréquents en génie (23%) et en sciences sociales et humanités (18%). Les différences entre les taux de rétention des diplômés des universités anglophones et francophones québécoises sont révélatrices: 95% des diplômés des universités francophones sont restés au Québec en 1973, tandis que seulement 57% des diplômés des universités anglophones l'ont fait. En 1981 les deux tiers des nouveaux diplômés de doctorat sont restés au Québec, ce qui était le taux de rétention le plus fort de toute province productrice importante de doctorats (Gouvernement du Canada, 1982). Des informations fournies par l'Université de Montréal sur la répartition géographique des abonnements à la revue *Les Diplômés* (chaque diplômé dont l'adresse est connue reçoit un abonnement) soulignent le faible degré de mobilité géographique de ses diplômés: des quelque 51 400 abonnements analysables sous l'angle de la réparti-

tion géographique, 96,45% étaient au Québec, 0,55% aux États-Unis et 0,86% dans d'autres pays (M. Maheu, 1983).

Il semblerait donc que l'«exode des cerveaux» québécois soit un mythe, à tout le moins partiellement, car ce sont les scientifiques anglophones et allophones qui sont surreprésentés parmi les ressortissants (G. Provost, 1983). Il serait intéressant de répertorier les scientifiques québécois francophones actuellement à l'étranger afin de connaître les raisons ayant amené ces chercheurs à s'expatrier. Quoi qu'il en soit, le Québec ne semble pas avoir subi une hémorragie systématique de ses chercheurs, bien que la saturation du secteur universitaire puisse changer la situation de façon substantielle.

Nous passons maintenant à la question des flux d'étudiants entre le Québec et les États-Unis. À ce sujet nous ne disposons que d'informations fragmentaires. Parmi les raisons déterminant la décision d'un étudiant d'aller acquérir une formation française ou américaine, les auteurs ont souligné les suivantes: la plus grande légitimité qu'une formation européenne confère à un diplômé en science politique, à cause de l'auto-reproduction du corps professoral au Québec et de la rareté de tels diplômes dans le champ scientifique québécois (M. Leclerc, 1982, 209); et la perception de la position hiérarchiquement supérieure du champ français en sciences sociales ajoutée à la possibilité de se faire valoir en Amérique du Nord par une maîtrise du capital sociologique français et québécois (M. Fournier, 1972, 662-664). D'autres auteurs notent que la «classe de hauts fonctionnaires» du Québec «est particulièrement bien intégrée dans un réseau nord-américain et que ses héritiers ont probablement plus de chance de se retrouver dans les grandes universités américaines ou torontoises», et notamment la Harvard Business School (P. Dandurand *et al.*, 1980, 128). M. Fournier suggère que les étudiants qui choisissent d'étudier aux États-Unis «sont, dans une plus grande proportion, issus des fractions dominantes des classes supérieures, parce que, d'une part, les études y sont beaucoup plus coûteuses qu'en France et que, d'autre part, ces étudiants sont prédisposés à valoriser la culture américaine» (1972, 664). Il faudrait voir si cette explication s'applique dans le cas des études à l'étranger en sciences exactes et appliquées.

Quoi qu'il en soit, l'une des caractéristiques des relations asymétriques québéco-américaines en enseignement et en recherche est le très faible pouvoir d'attraction qu'ont les universités québécoises francophones sur les étudiants américains. Pendant l'année universitaire 1980-1981 (sessions d'été, d'automne et d'hiver), des quelques 2 500 inscriptions trimestrielles d'étudiants américains à temps plein dans les universités québécoises, 94,4% ont eu lieu dans les universités anglophones (Gouvernement du Québec, 1982a). Il est donc évident que la plupart des étudiants américains entrant en contact avec la société québécoise le font par le biais des universités anglophones.

Parmi les universités québécoises francophones, c'est l'Université Laval qui accueille la plupart des étudiants américains. Des 141 étudiants d'origine américaine inscrits à Laval à l'automne 1982, 12 avaient adopté la citoyenneté cana-

dienne, 45 étaient des immigrants, et 84 avaient des visas d'étudiant. Les trois quarts d'entre eux faisaient leurs études en littérature, humanités et langues, et presque les trois quarts de ces étudiants étaient inscrits au niveau du premier cycle (Fortin, 1983).

Il n'existe que très peu de sources financières aux États-Unis pour faciliter les études universitaires au Canada, et la hausse des frais de scolarité au Québec atteint tous les étudiants étrangers qui ne sont pas couverts par des accords entre le Québec et le pays d'origine. Les programmes d'échanges d'étudiants récemment mis sur pied par le Gouvernement du Québec avec certains groupes d'universités américaines (voir plus loin) commencent à rendre les universités francophones plus accessibles aux étudiants américains.

Notons en passant qu'au début du siècle le Québec a exercé un pouvoir d'attraction beaucoup plus important qu'actuellement sur les étudiants américains: vers 1910, «3 500 Franco-Américains poursuivaient leurs études dans les collèges classiques de la Province du Québec» (A. Sénécal, 1981, 560). L'assimilation des Franco-Américains et le déclin de la pertinence des études classiques ont grandement diminué cette source d'influence sur les États-Unis.

Les interventions financières américaines dans le champ scientifique québécois

Les interventions financières américaines dans les universités québécoises sont peu évidentes et ont tendance à décroître en importance relativement aux financements provenant des gouvernements fédéral et provincial et du secteur privé canadien. En 1967-1968, sur 25,5 \$ millions de subventions aux universités québécoises, 2,2 \$ millions (8,5%) provenaient de sources américaines. La proportion est tombée à 4,5% en 1969-1970 (Gouvernement du Québec, 1971, 154). En 1980-1981, 5,1% (6 millions de dollars) du montant total des subventions et contrats de recherche aux universités québécoises provenaient de sources étrangères (Gouvernement du Québec, 1983b). Approximativement 40% de ces fonds étrangers servent à subventionner la recherche médicale. À elle seule, l'Université McGill recevait 54,3% des subventions étrangères destinées aux universités québécoises en 1980-1981.

Nous n'avons aucune information sur l'effet des interventions financières étrangères sur l'orientation de la recherche universitaire québécoise ou sur le déroulement des carrières des chercheurs qui reçoivent ces subventions provenant de l'extérieur. Nous avons cependant quelques exemples de l'importance dans le passé, sur le plan de la structuration institutionnelle de l'enseignement au Québec, d'interventions américaines. La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval a reçu une subvention de la part de la Fondation Rockefeller dans les années '50 pour promouvoir la recherche sur les structures familiales, le développement urbain, les régions économiques, et le syndicalisme au Québec (J.-C. Falardeau,

1974, 151). La venue du sociologue américain Everett C. Hughes à l'Université Laval en 1943, rendue possible par un soutien de la Fondation Rockefeller, avait eu un impact (lequel est par ailleurs toujours sujet à débat) sur le style de sociologie qui s'est développé à Laval pendant les années '40 et '50 (J.-C. Falardeau, 1974, 148-149; E. Hughes, 1963; M. Fournier et G. Houle, 1980, 29). La Fondation Rockefeller a subventionné le Conseil canadien de recherches en sciences sociales afin de favoriser la formation de sociologues aux États-Unis; d'après J.-C. Falardeau, ces interventions auraient de «plus d'une manière» accéléré l'implantation de la sociologie dans la vie universitaire et intellectuelle québécoise» (1974, 159). Pendant les années '20, la Fondation Rockefeller a fourni un appui important à la jeune Faculté des sciences de l'Université de Montréal, et à la Faculté de médecine pour établir un programme de formation d'hygiénistes (É. Montpetit, 1940, 246 et 251; D. Gaucher, 1979, 63; F. Descarries-Bélanger *et al.*, 1979, 24-25).

Il y aurait long à dire sur les relations entre le Québec et les États-Unis dans le domaine de la recherche industrielle, mais aborder correctement ce problème nous amènerait très loin, hors de notre cadre d'analyse. Les aspects généraux de la situation du Québec à l'endroit de l'innovation technologique sont d'ailleurs assez bien connus, malgré que la littérature en traite habituellement à l'échelle canadienne (voir par exemple Gouvernement du Québec, 1979, ch. 5; S. Globerman, 1978; G. Boismenu et G. Ducatenzeiler, 1983).

Selon l'enquête menée par le Centre de recherche industrielle du Québec en 1982 auprès des entreprises manufacturières situées au Québec (Gouvernement du Québec, 1982b), sur les 510 entreprises effectuant la R-D, les cinq unités employant le plus de personnel dans la R-D comptaient au total environ 2 600 chercheurs et techniciens, soit 37% de la capacité de la R-D du secteur manufacturier québécois. Deux de ces unités (Pratt et Whitney, Ayerst) sont des filiales des multinationales américaines. La décision de la maison mère d'Ayerst de fermer les portes du laboratoire de Montréal en faveur du New Jersey indique la vulnérabilité du Québec en matière de recherche industrielle, mais les situations aussi claires que celles-ci n'illustrent qu'imparfaitement la très forte dépendance du Québec (et du Canada) à l'endroit des centres d'innovation technologique situés ailleurs.

Dans les cas où la recherche industrielle d'envergure se fait au Québec, les industries l'effectuant s'insèrent souvent dans les marchés continentaux, d'où le poids considérable des acteurs américains. Qu'on pense à l'importance des commandes militaires et aérospatiales américaines pour les compagnies de technologie de pointe telles que Pratt et Whitney, Canadair, Spar Aérospatiale, Marconi Canada et Canadian Aviation Engineering. L'importance des commandes militaires américaines va en croissant. En mai 1983, lors de la première «Can-Am Future-Tech Conference», tenue conjointement à Ottawa par la Canadian Advanced Technology Association et la National Security Industrial Association des États-Unis, des représentants du gouvernement américain et de l'industrie américaine d'armements ont fait appel aux firmes canadiennes en vue d'accroître la participation de celles-ci au développement des technologies militaires de pointe.

D'après un représentant de l'ambassade canadienne à Washington, «The goal is to get Canadian technology companies to gear more of their research and development efforts to the huge U.S. military market, estimated to be worth 1,5 \$ trillion over the next five years» (J. Chevreau, 1983).

La plupart des coûts résultant de la dépendance du Québec et du Canada envers la technologie étrangère ne sont pas directement perceptibles: le coût des subventions aux industries non concurrentielles; le coût des redevances et d'autres paiements faits par les firmes aux non-résidents pour des brevets d'invention, dessins industriels, recherches scientifiques, recherches sur les produits et les procédés de production, et services de génie (voir Gouvernement du Canada, 1978a et 1978b); les coûts résultant des difficultés des exportateurs québécois de savoir-faire à s'imposer sur certains marchés (voir Major et Martin, Inc., 1981, et R. Parent, 1983); et enfin les coûts intangibles d'ordre politique et social découlant du faible degré de souveraineté technologique du pays. À ce titre, a été remarqué (E. Cloutier, 1976) le développement d'une idéologie de nationalisme technologique au sein du Parti Québécois se traduisant, dans ses manifestations les plus récentes, par des efforts pour mettre en place des industries de pointe, pour renforcer la direction de l'État en matière de recherche-développement et de soutien public aux activités d'innovation technologique.

Le débat sur la langue de publication et la circulation de l'information

Un indice fréquemment utilisé pour évaluer le degré d'autonomie d'un champ scientifique est celui de la langue de publication des résultats de la recherche scientifique: «N'est-il pas une caractéristique des collectivités scientifiques <périphériques>, que leurs membres éprouvent dans une large mesure le besoin de chercher ailleurs que dans leurs revues nationales la publicité qu'ils veulent donner aux résultats de leurs recherches et par ce fait même s'assurer de la reconnaissance de leurs pairs?» (B. Schroeder-Gudehus et L. Dandurand, 1980, 180).

Deux études quantitatives (B. Schroeder-Gudehus et L. Dandurand, 1980, et A. Drapeau, 1981) présentent des tableaux relativement complets quant à la langue de publication utilisée par les chercheurs québécois. De ces études il ressort que, sous l'angle de la diffusion de l'information scientifique, le champ scientifique québécois est très axé sur les réseaux américains de communication. Drapeau a recensé 3 463 articles produits par les chercheurs des Universités Laval, de Montréal, du Québec et de cinq instituts de recherche: 71% des articles furent publiés en anglais. Répartissant les publications des chercheurs des universités Laval et de Montréal selon les domaines de spécialisation, Drapeau établit une échelle d'orientation vers les champs anglophones: seulement 11% des publications en criminologie et en droit étaient en anglais; 27% en «culture, religion, société, sport, inadaptation juvénile, consommation»; 47% en administration, aménagement, économie, transports; 58% en eau, écologie, nutrition; 80% en médecine; et 84% en chimie, mathématiques et physique (p. 2).

Il est donc évident que le phénomène de l'anglicisation de la communication scientifique québécoise n'est pas le même pour toutes les disciplines. En général, plus une discipline a pour objet l'environnement social et moins elle est mathématisée dans son vocabulaire, plus ses praticiens semblent chercher leurs interlocuteurs (et par là, la reconnaissance et la gratification socioprofessionnelle) à l'intérieur de leur propre univers linguistique.

Comme l'a souligné Y. Gingras (1983a, 2-4) dans son étude de la quarantaine de communications présentées lors du Colloque international sur l'avenir du français dans les publications scientifiques, tenu à Montréal en novembre 1981, les débats sur la langue de publication tournent autour d'une vague notion de 'culture' qui «amalgame tout un ensemble de marchés essentiellement distincts». Tandis que les défenseurs de l'idéologie universaliste de la science justifient «de façon instrumentale l'usage de l'anglais» et distinguent «la science de la culture» (p. 11), ceux qui promeuvent la position culturelle-nationaliste déclarent équivalentes la science et la culture, passant «de la culture à la nation et de là à sa défense» (p. 2). La langue «n'étant pas un enjeu sur tous les marchés», il s'agit d'analyser le phénomène de la standardisation linguistique de la communication scientifique en fonction de la dynamique des disciplines concernées, les unes visant des marchés plus vastes, plus prestigieux, plus faciles d'accès, ou plus côtoyés par les champs sociaux ou politiques que les autres.

Au sujet des différentes stratégies des chercheurs québécois quant à la diffusion de leurs travaux et à l'obtention de la reconnaissance, les informations sont plutôt éparpillées (sur les efforts français pour développer une politique linguistique en matière de communication scientifique voir M.-J. Chartier, 1977). Bonin (1981, 14) note que les publications économiques en français d'auteurs québécois francophones ne sont que rarement citées par leurs collègues anglophones (ce même phénomène a été signalé en sociologie et en science politique), mais que le processus d'évaluation de manuscrits en français soumis à des revues bilingues est aussi rigoureux que pour les manuscrits en anglais. Néanmoins, le prix que paient les économistes qui publient en français en Amérique du Nord «est que leur réputation franchira très rarement les frontières du Québec». Lionel Boulet, directeur de l'IREQ, l'institut de recherche d'Hydro-Québec, souligne que puisque les domaines de recherche de l'IREQ ne s'adressent au Québec qu'à un nombre restreint de personnes, il n'est pas dramatique que la plupart des publications des chercheurs de l'IREQ soient en anglais (L. Boulet, 1981, 2). D'ailleurs, c'est «parce que les chercheurs de l'IREQ ont publié dans ces périodiques (américains) les résultats de leurs travaux... qu'Hydro-Québec a été le seul service public étranger invité à siéger sur un comité national américain» sur le développement de la technologie des piles à combustible. Il signale aussi des retombées industrielles de la pratique de publication de l'IREQ: bref, l'accession «aux ligues majeures de la science» requiert la publication en anglais et comporte des avantages.

Néanmoins, mis à part le problème de la concentration des réseaux de traitement des informations scientifiques en Amérique du Nord au sein des firmes américaines, la publication à l'étranger procède essentiellement de la perception

qu'ont les praticiens d'une discipline donnée de la valeur de la science pratiquée ailleurs. Ce serait moins la «sédution de la culture anglo-saxonne» (J.-L. Boursin, 1981, 5) que l'effet de l'«idée que se font les scientifiques de l'importance de la recherche conduite aux États-Unis et des bénéfices à recueillir en se comportant comme s'ils faisaient partie du milieu américain» (B. Schroeder-Gudehus et L. Dandurand, 1980, 181). La position relativement marginale des Anciens de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal dans les années '20 par rapport à la production scientifique internationale s'est traduite par la diffusion de leur production scientifique à 75,9% à l'intérieur du Québec, et ceci par le biais de périodiques non proprement scientifiques (F. Descarries-Bélanger *et al.*, 1979, 29-35). Dans les années '60, les sociologues québécois de langue française citaient proportionnellement plus d'auteurs américains que d'européens; d'après M. Fournier, la fonction de ces citations aurait surtout été de certifier la production locale et, par là, de «consolider la position des chercheurs dans leur lutte pour le monopole de la légitimité culturelle sur le marché national ou un de ses sous-marchés» (1972, 637-639). M. Leclerc signale le même phénomène de légitimation-qua-citation dans le cas de la science politique au Québec: «Tout indique que la sujétion du champ intellectuel aux structures matérielles de dépendance ne s'opère que vis-à-vis des champs scientifiques ayant acquis une importante légitimité internationale, la référence à ceux-ci étant la seule à pouvoir assurer une légitimité culturelle véritable» (1982, 233).

À l'exception de quelques témoignages selon lesquels publier en français ne nuit pas à la visibilité d'un chercheur (si la publication vaut la peine d'être lue, précisent-ils), la plupart des interventions en faveur de la thèse du nationalisme culturel lors des débats sur la langue de publication ont pour objectif de définir les obligations des chercheurs francophones en matière de pratique linguistique et de les mettre en garde contre les effets néfastes qu'aurait la publication en anglais sur la culture scientifique et technique du Québec (voir M. Mercier, 1981, 322-363 pour un relevé des conséquences possibles de l'anglicisation de la production scientifique québécoise).

L'un des facteurs contribuant à accroître l'importance des jugements que le champ scientifique américain porte sur la production scientifique des champs étrangers (facteur dont les implications commencent à être évaluées par ceux qui en subissent les conséquences) est la concentration aux États-Unis des grands réseaux de traitement d'informations scientifiques et bibliographiques en Amérique du Nord. Par exemple, les trois Index de citations produits par l'Institute for Scientific Information (ISI) à Philadelphie dans les domaines des sciences naturelles, des sciences sociales et des humanités sont un outil de recherche fort commode, mais leur choix des revues à répertorier est basé sur les critères de visibilité dans le champ américain. Comme J.-L. Boursin l'explique, «le système démarre avec un noyau de revues américaines et s'étend de proche en proche aux revues les plus citées. Autrement dit, la probabilité d'inclusion d'une revue augmente lorsqu'elle est citée par les revues américaines» (1981, 9). Si la visibilité d'un chercheur ou la productivité d'une unité de recherche peut facilement être mesurée en utilisant les Index de l'ISI, il est évident que cette mesure est conçue en fonction du champ scientifique américain.

Les difficultés à pénétrer dans ce réseau d'échanges d'informations scientifiques sont illustrées par l'expérience de la revue *Eau du Québec*, «la plus importante revue scientifique et technique de langue française dans le domaine de l'eau en Amérique du Nord». Cherchant à accroître la diffusion de la revue (en 1979 elle circulait dans 22 pays, mais à 88,8% au Québec), ses éditeurs ont obtenu qu'elle soit résumée ou indexée par 17 différents systèmes dans plusieurs pays. Pourtant, avant que la revue n'ait pu être considérée pour insertion dans *Current Contents*, périodique de signalisation publié par l'ISI, cet Institut a posé deux conditions (A. Perrault *et al.*, 1979, 6): «ajouter une table des matières à la revue avec seulement les titres en anglais, ce qui fut fait», et démontrer que la revue est citée «un nombre appréciable de fois dans le *Science Citation Index*, ce qui constitue pour nous, à l'heure actuelle, un obstacle insurmontable. Car, pour apparaître dans cet Index, il faut que la revue soit diffusée largement à l'étranger».

La dépendance globale du champ scientifique québécois vis-à-vis des réseaux étrangers de traitement d'informations scientifiques et techniques a été décrite par M. Risi (1981). Selon lui, les grands réseaux américains, lesquels maintiennent actuellement «une suprématie sur le marché» québécois, excluent «la majorité des banques (de données) indexées en français», tandis que les index français, «qui couvrent aussi la documentation en langue anglaise», ont été «historiquement boudés» par les centres de documentation scientifique au Canada et au Québec, «probablement à cause de l'«immersion américaine», de la facilité d'accès de ces banques américaines et même d'une prétendue facilité du langage scientifique qu'elles utilisent» (pp. 5-7). Cependant les banques françaises de données offrent certains avantages: «une couverture étendue de la documentation relative au domaine spécifique de la banque, qualité que l'on ne retrouve pas dans les banques américaines fortement orientées vers la documentation américaine», et «une pertinence exceptionnelle des descripteurs» (p. 7).

Un autre aspect de la pénétration du champ local par le système scientifique américain se retrouve dans le domaine des textes universitaires. Cet aspect n'a pas retenu beaucoup d'attention, bien que tout le monde sache par expérience que les textes en français sont plus coûteux que les textes en anglais. Ce coût plus élevé des textes français serait, d'après les résultats d'une enquête menée par l'Office de la langue française, la raison principale conduisant au choix des textes en anglais par les enseignants universitaires (Gouvernement du Québec, 1983c, 23). En général ce sont les cycles supérieurs et les domaines scientifiques et techniques qui utilisent le plus souvent des ouvrages en anglais. Les enseignants des sciences pures et appliquées étaient d'ailleurs moins portés que les autres enseignants universitaires à considérer que l'utilisation d'un ouvrage dans une langue autre que la langue maternelle serait préjudiciable à l'apprentissage des étudiants (p. 42).

Une courte étude des facteurs non économiques entourant le choix de textes en anglais ou en français (Y. Gingras, 1983b) constate que les différences structurelles des champs intellectuels français et américains se reflètent dans l'appareillage même des textes. Les livres académiques américains sont conçus pour être

utilisés comme outils de recherche et sont pourvus de bibliographies détaillées et de notes extensives, tandis que les livres français (même les traductions françaises d'ouvrages américains) visent fréquemment un public plus général et manquent souvent des instruments essentiels à l'utilisation du livre aux fins de la production intellectuelle.

Synchrétisme, assimilation, affrontements

La question qui se pose tout naturellement, étant donné la position particulière du champ scientifique québécois en marge des trois autres champs, est celle de l'existence d'une spécificité québécoise à l'intérieur du discours scientifique. Cette spécificité se traduirait-elle par un «rôle original de synthèse entre deux mondes, deux grandes cultures, l'europpéenne et l'américaine» que la recherche au Québec est «par la force des choses, appelée à jouer»? (P. Lacoste, Université de Montréal, 1978, préface).

Ceux qui ont traité cette question mettent plus en évidence les affrontements, les traductions et le synchrétisme que les synthèses originales. Selon M. Fournier et L. Maheu (1975, 97), étant donné la structure économique du Québec et les formations sociales qui en sont la conséquence, «il n'y a que de faibles incitations au développement d'une activité scientifique bien articulée à la production industrielle et à la recherche de l'innovation technologique à caractère économique: tout au plus y a-t-il place pour des scientifiques qui s'adonnent non à la découverte scientifique mais à des tâches de vulgarisation, de traductions ou de <transfert> de travaux». Jusqu'à quel point ces commentaires au sujet de la communauté scientifique québécoise des années '30 s'appliquent-ils à la production scientifique québécoise actuelle?

D'après G. Rocher (1973, 79), la sociologie québécoise a subi plutôt qu'intégré les influences américaines. Ce «tiraillement» aurait réduit sa créativité: «la sociologie québécoise n'a aucun caractère que l'on peut appeler <national> . . . elle est dans un état d'indétermination qui fait pour l'instant sa faiblesse mais qui pourrait faire peut-être sa force». D'après M. Fournier, la position du sociologue québécois «exige une maîtrise telle des productions sociologiques américaines et françaises que les sociologues québécois peuvent difficilement ne pas se donner comme tâche d'être des intermédiaires et des <traducteurs> ou ne pas valoriser le travail d'exégèse et l'érudition. Un corollaire de cette fonction est une tendance à l'éclectisme (ou au synchrétisme) souvent fondée dans une idéologie de la recollection et de la réconciliation des doctrines et des idées» (1972, 632). Quant à la science politique québécoise, les influences américaines et françaises en auraient «permis le développement dans le contexte d'un pluralisme original qui a résisté habituellement aux entreprises de réduction idéologique et méthodologique si fortes dans la science politique américaine ou même européenne» (A. Vachet, cité par M. Leclerc, 1982, 213).

Ainsi que l'a constaté É. Montpetit en 1940, les influences américaines sur l'enseignement supérieur québécois ont été surtout visibles dans les facultés et écoles professionnelles et dans les sciences à caractère appliqué, tandis que les disciplines dites de culture ont résisté au champ scientifique américain, ou ont même contre-attaqué. Il serait important de faire l'analyse des disciplines québécoises de sciences pures et appliquées afin de comprendre plus profondément comment elles se situent par rapport aux champs scientifiques étrangers quant à leur discours et quant à leur fonctionnement.

Les échanges québéco-américains en éducation et en recherche: relations interuniversitaires et intergouvernementales

Ce que nous appelons ici «échanges» englobe en fait une gamme d'interactions dont le degré de formalité, le statut juridique, les implications politiques et constitutionnelles, ainsi que les moyens mis en oeuvre sont tous très variables. Ces interactions peuvent être aussi modestes et éphémères que des échanges irréguliers de documents entre chercheurs, ou aussi complexes que les accords ou ententes passés entre gouvernements.

L'étude des rapports de coopération québéco-américains en enseignement et en recherche se trouve alors d'emblée devant une hétérogénéité de formes d'interaction qui résiste aux généralisations trop faciles. Parmi les facteurs qui limitent, pour le moment, le développement des connaissances dans ce domaine, mentionnons l'absence d'études empiriques de base. Il existe quelques répertoires ou inventaires d'activités de coopération (J. Loubser, 1976; R. Patry, 1977; R. Swanson, 1974; Université de Montréal, 1978), mais ils sont loin d'être exhaustifs. L'exhaustivité est probablement, d'ailleurs, un idéal inaccessible, vu le volume des rapports interuniversitaires et intergouvernementaux entre le Québec et les États-Unis. De plus, approximativement 15% des relations scientifiques et techniques entre les provinces canadiennes et les États-Unis se font par des canaux fédéraux canadiens (J. Ghent, 1980, 26). Les activités d'envergure impliquant l'établissement d'une infrastructure commune, par exemple l'installation tripartite canado-franco-américaine d'un télescope à Hawaii, à laquelle l'Université de Montréal a participé dès le début, passent presque toujours par des canaux fédéraux. Mais la plupart des échanges scientifiques et techniques canado-américains «se font coup par coup, de façon très officieuse», et ces échanges sont si «ubiquitaires... leur réseau est si complexe que l'élaboration d'une liste des relations intergouvernementales bilatérales (sans parler du nombre énorme des liens multilatéraux des États, des provinces, de l'industrie, des universités ou d'autres sphères du secteur privé) semble défier toute compilation» (J. Ghent, 1981, 96).

Les quelques répertoires des «liens» interuniversitaires fournissent des renseignements sur l'orientation géographique des activités de coopération des universités francophones québécoises. En 1975, la plus grande proportion des liens que ces universités entretenaient en sciences sociales et humanités les mettaient en

rapport avec la France (environ 50%), les États-Unis occupant la deuxième place (J. Loubser, 1976, 4). De toutes les universités canadiennes, les universités Laval et de Montréal indiquaient le plus grand nombre de liens. Il est probable que ce chiffre soit plus significatif sur le plan qualitatif que quantitatif: les universités francophones semblent avoir été plus disposées, en 1975, à mettre en évidence leurs liens interuniversitaires que ne l'étaient les universités anglophones du Québec.

Un répertoire établi en 1978 des activités de coopération de l'Université de Montréal montre que presque 52% des activités étaient dirigées vers l'Europe, tandis que l'Amérique du Nord (États-Unis, Canada anglais, Mexique) était le partenaire d'environ 37%. Plus de la moitié des activités de coopération étaient des «projets universitaires», *i.e.* des activités semi-formelles impliquant des départements, des groupes de chercheurs ou des chercheurs individuels (Université de Montréal, 1978). L'orientation européenne de cette même université est indiquée par le fait qu'entre 1972-1973 et 1977-1978, «trois professeurs sur quatre ont effectué au moins un séjour en Europe à l'occasion de leur année sabbatique» (J.-G. Laurendeau, 1979, 16).

Outre les liens tissés entre chercheurs européens et chercheurs québécois en raison de la provenance nationale et des lieux de formation de plusieurs de ceux-ci, la plupart des programmes de coopération interuniversitaire subventionnés par le gouvernement provincial ont favorisé, jusqu'à présent, les contacts avec l'Europe et plus particulièrement avec la France. Les accords France-Québec ont fournis l'occasion de nombreux échanges entre les deux pays en éducation et en recherche. L'un des objectifs de ces accords a été d'encourager le développement de réseaux de communication entre le Québec et la France, et par là de réduire la position prédominante des États-Unis au sein du champ scientifique québécois au profit de la France. À ce titre, l'un des résultats d'une évaluation des échanges universitaires franco-québécois est intéressant: «plusieurs chercheurs nous ont avoué que les projets intégrés servent parfois de tremplin aux universitaires français qui cherchent une porte d'accès au circuit américain» (L. Brassard et A. Donneur, 1981, 28).

Il n'existe que très peu d'études sérieuses et bien étoffées des relations scientifiques, techniques et éducatives internationales des provinces canadiennes, bien que des informations éparses se trouvent dans la littérature, considérable, portant sur les implications juridiques et constitutionnelles des relations extérieures des provinces. Comme le Québec représente à la fois un cas parmi d'autres du phénomène de l'accroissement des activités internationales des provinces, et un cas particulier, dans le sens qu'à tort ou à raison les activités internationales du Québec sont interprétées souvent comme ayant des implications politiques qui seraient absentes de gestes semblables posés par l'Ontario ou la Colombie Britannique, l'étude des relations internationales québécoises en science et en éducation mérite plus d'attention. Quant aux sources d'information, à part les études de R. Swanson (1974), de J.-L. Roy (1977), de J. Ghent (1980) et de B. Schroeder-Gudehus (1978), il faut souvent avoir recours à des articles de presse, à des rapports

gouvernementaux officiels et officieux, et à des entrevues avec les acteurs concernés pour établir le profil des activités gouvernementales québécoises vis-à-vis des États-Unis en matière d'enseignement et de recherche.

Le développement de liens intergouvernementaux entre les provinces canadiennes et les États des États-Unis est devenu chose très courante, notamment dans des domaines techniques tels la santé, l'environnement, les transports et l'énergie. R. Swanson (1974) a recensé plus de 80 ententes ou accords conclus entre le Gouvernement du Québec et, au total, 23 États américains. Les secteurs faisant plus fréquemment l'objet d'accords étaient les transports (22), les affaires culturelles et l'éducation (13), et la protection de l'environnement (10) (J.-L. Roy, 1977, 511). L'évaluation de cet «inventaire complexe et confus» est, d'après Roy, «l'une des tâches les plus urgentes auxquelles le ministère des Affaires intergouvernementales devra s'attaquer». Effectivement, les incidences et les effets politiques de ces liens sont variables: si certains liens s'établissent en fonction d'autres formes d'interaction, par exemple le commerce, d'autres liens relèvent de l'initiative politique et doivent s'évaluer selon les objectifs politiques visés. En outre, si une bonne partie des liens techniques s'insèrent plus ou moins dans les préoccupations des échelons moyens de la hiérarchie administrative et, de ce fait, sont peu politisés, il n'est pas exclu que par la suite une question devienne controversée, ce qui élargit le cadre original d'interactions et fait intervenir de nouveaux acteurs.

Il est difficile de faire des observations générales sur les accords passés entre le Québec et les pays étrangers, car ces accords n'ont pas tous le même statut juridique: ententes, accords, arrangements, lettres de déclaration commune, procès verbaux, protocoles, échanges de lettres, conventions, contrats, etc. Une liste des accords passés entre le Québec et ses partenaires étrangers entre 1964 et janvier 1983 (Gouvernement du Québec, 1983d) indique qu'approximativement 20% de la centaine d'accords ont été passés avec les États américains, particulièrement dans le domaine des transports.

Depuis quelques années le Gouvernement du Québec effectue une réorientation de sa politique étrangère afin d'y faire une place de choix aux États-Unis. Les motifs commerciaux et politiques prédominent et les interventions québécoises se concentrent sur des milieux-clés américains: commercial, financier, universitaire, la presse, et certains groupements politiques.

C'est dans le sillage de la nouvelle politique américaine du Québec que plusieurs programmes de coopération éducative ont été lancés. Depuis 1980, des ententes ont été conclues entre le Québec, d'une part, et plusieurs groupements importants d'universités américaines, d'autre part: le New England Board of Higher Education, le State University of New York, l'International Student Exchange Program, le Committee on Institutional Cooperation in Higher Education, et le California State University and Colleges System, lesquels regroupent, au total, des centaines d'universités et de «colleges» américains. Les programmes établis permettent des échanges d'étudiants, qui peuvent poursuivre leurs études dans un établissement d'accueil tout en restant inscrits à, et en payant les frais de

scolarité de, leur université d'attache. En 1982-1983, 34 étudiants québécois ont été accueillis par des universités californiennes, et 36 étudiants californiens ont passé une année dans une université québécoise dans le cadre de l'un de ces programmes (voir California State University International Program, 1982, et Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec, 1983).

La Direction États-Unis du ministère des Affaires intergouvernementales a disposé en 1982-1983 d'un budget d'environ 650 000 \$ pour des activités de promotion et de coopération en matière d'éducation aux États-Unis. Ces crédits ont servi à subventionner entre autres un programme de conférenciers et de séminaires; un programme pour développer l'expertise sur les relations Québec—États-Unis (la plupart des subventions à ce programme ont été accordées à des organismes américains); des projets de coopération universitaire et collégiale; des échanges d'étudiants; un programme de bourses d'études d'été en français; et un programme d'enseignement du français en Louisiane (pour une description de ces programmes voir Gouvernement du Québec 1982c, 1981a, 1981b, 1980b). Le MAIQ a aussi favorisé la mise en place de structures permanentes à caractère de société savante (Northeast Council on Québec Studies, Southeast Council on Québec Studies) aux États-Unis afin de faciliter l'accès du gouvernement aux milieux intellectuels américains spécialisés en études québécoises et de promouvoir la connaissance du Québec aux États-Unis. Ces moyens, pour la plupart mis en oeuvre depuis deux ou trois ans seulement, traduisent un revirement de l'orientation internationale du Québec en direction des États-Unis et, comparativement aux préoccupations louisianistes des années '70, ils sont l'indication d'une transformation de la perception du gouvernement tant des intérêts québécois qui sont en jeu aux États-Unis, que des moyens nécessaires pour les atteindre.

Conclusion

Nous pouvons tirer plusieurs conclusions du survol, que nous avons présenté, de la littérature portant sur les rapports québéco-américains en enseignement et en recherche. En premier lieu, l'étude des relations internationales scientifiques, techniques et éducatives du Québec est un domaine à faible développement. Pourtant, la littérature qui est disponible rend sceptique quant à toute déclaration prétendant voir dans le champ scientifique québécois un exemple de dépendance parfaite envers des champs scientifiques étrangers, y compris celui des États-Unis. Le degré d'autonomie du champ québécois semble varier selon l'indice appliqué et aussi selon la discipline scientifique. À plusieurs égards, le champ scientifique québécois est moins dépendant du champ scientifique américain que ne l'est le champ scientifique anglo-canadien.

En deuxième lieu, le problème des «rapports culturels» doit être repensé lorsqu'il s'agit de rapports scientifiques internationaux. Les sciences sont, après tout, une collection diverse de disciplines dont chacune a des attributs micro-culturels propres. C'est probablement dans le débat sur la langue de publication

qu'on voit les prises de position les plus consistantes de fractions importantes de la communauté scientifique québécoise à l'endroit de cultures scientifiques étrangères.

Enfin, quant aux rapports interuniversitaires et intergouvernementaux en recherche et en éducation, nos connaissances sont fragmentaires en raison du faible nombre d'études empiriques de base, et aussi puisque la plupart des programmes de coopération avec les pays non francophones sont encore récents. Pourtant, le décloisonnement des relations internationales québécoises vers l'extérieur de la francophonie, la signification particulière que continueront d'avoir sur le plan constitutionnel les activités internationales du Québec et la position du champ scientifique québécois en marge de trois autres champs scientifiques laissent dans leur ensemble entrevoir l'éventualité d'une gestion politique plus poussée et plus intégrée des relations scientifiques, éducatives, et techniques du Québec, ne serait-ce qu'afin d'élaborer et d'appliquer des critères de promotion propres aux diverses formes d'interactions possibles dans ces domaines.

Bibliographie

Boismenu, Gérard et Graciela Duca-
tenzeiler.

*Le Canada dans la circulation interna-
tionale de technologie: importation et
maîtrise.* Communication présentée
lors du Colloque sur la nouvelle divi-
sion internationale du travail et le Ca-
nada. Ottawa, janvier 1983.

Bonin, Bernard.

*L'utilisation du français en science
économique: une expérience cana-
dienne.* Communication présentée lors
du Colloque international sur l'avenir
du français dans les publications scien-
tifiques. Montréal, 1981.

Boulet, Lionel.

*L'avenir du français dans les commu-
nications et les publications scientifi-
ques: l'expérience de l'Institut de re-
cherche d'Hydro-Québec.* Communi-
cation présentée lors du Colloque in-
ternational sur l'avenir du français
dans les publications scientifiques.
Montréal, 1981.

Boursin, Jean-Louis.

*Des thèses divergentes, des opinions
contradictoires.* Communication pré-
sentée lors du Colloque international
sur l'avenir du français dans les publi-
cations scientifiques. Montréal, 1981.

Brassard, Lise et André Donneur.

*Les échanges universitaires franco-
québécois et les publications en fran-
çais.* Communication présentée lors
du Colloque international sur l'avenir
du français dans les publications scien-
tifiques. Montréal, 1981.

California State University Internatio-
nal Programs (1982).

*Student Country Report for 1982-1983
Participants. The Program in Québec.*
1982. (Sans lieu, photocopié).

Chartier, Marie-Janie.

*Influence de la politique linguistique
française sur le domaine spécifique de
la communication scientifique.* Mé-
moire de maîtrise (Institut d'histoire et
de sociopolitique des sciences), Uni-
versité de Montréal, 1977.

Chevreau, Jonathan.

«U.S. Military Appeals for High-Tech
Aid», *The Globe and Mail* (13 mai
1983).

Cloutier, Édouard.

«Industrialization, Technology and
Contemporary French-Canadian Na-
tionalism», Wallace Gagné, *Nationa-
lism, Technology and the Future of
Canada* (Toronto, Macmillan Co. of
Canada, 1976):147-166.

Conférence des recteurs et des princi-
paux des universités du Québec.

*Les programmes d'échanges d'étu-
diants: bilan et perspectives, juin 1982
— février 1983*, sous-comité des pro-
grammes d'échanges d'étudiants,
CREPUQ. Montréal, 1983. Poly-
copié.

Cousineau, Jean-Michel.

*Le marché du travail des diplômés uni-
versitaires du Québec.* Québec,
Conseil des Universités, 1980.

- Dandurand, Pierre, Marcel Fournier et Léon Bernier.
«Développement de l'enseignement supérieur, classes sociales et luttes nationales au Québec», *Sociologie et Sociétés*, 12, 1(av. 1980):101-131.
- Descarries-Bélanger, Francine, Marcel Fournier, et Louis Maheu.
«Le frère Marie-Victorin et les 'petites sciences'», *Recherches sociographiques*, 20, 1(1979):7-39.
- Desroches, Jean-Marie, et Robert Gagnon.
«Georges Welter et l'émergence de la recherche à l'École polytechnique de Montréal», *Recherches sociographiques*, 14, 1(1983):33-54.
- Drapeau, Arnold.
Les publications et les communications scientifiques. La langue utilisée par les chercheurs des centres de recherches des universités francophones du Québec. Québec, Conseil de la langue française, Notes et documents no 9, 1981.
- Drapeau, Arnold.
«Publions en français, langue scientifique internationale», *Eau du Québec*, 12, 4(nov. 1979):313-322.
- Dubuc, Alfred.
«L'influence de l'École des annales au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 3(déc. 1979):357-386.
- Duchesne, Raymond.
«Science et société coloniale: les naturalistes du Canada français et leurs correspondants scientifiques», *HSTC Bulletin*, 5, 2(mai 1981a):99-139.
- Duchesne, Raymond.
«Historiographie des sciences et des techniques au Canada», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 2(sept. 1981b):193-165.
- Falardeau, Jean-Charles.
«Antécédents, débuts et croissance de la sociologie du Québec», *Recherches sociographiques*, 15, 2-3(1974):135-165.
- Fortin, Jocelyne.
Communication personnelle, Bureau du Registraire, Université Laval, 1983.
- Fournier, Marcel.
«De l'influence de la sociologie française au Québec», *Revue française de sociologie*, 13, suppl. (1972):630-665.
- Fournier, Marcel et Louis Maheu.
«Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois», *Sociologie et Sociétés*, 7, 2(nov. 1975):89-113.
- Fournier, Marcel et Gilles Houle.
«La sociologie québécoise et son objet: problématique et débats», *Sociologie et Sociétés*, 7, 1(mai 1980):119-131.
- Gaucher, Dominique.
«La formation des hygiénistes à l'Université de Montréal, 1910-1975: de la santé publique à la santé préventive», *Recherches sociographiques*, 20, 1(1979):59-86.
- Ghent, Jocelyn Maynard.
La participation du gouvernement canadien à l'activité scientifique et technique internationale. Ottawa, Conseil des Sciences du Canada, 1981.

Ghent, Jocelyn Maynard.
«The Participation of Provincial Governments in International Science and Technology», *The American Review of Canadian Studies*, 10, 1(1980):48-62.

Gingras, Yves.
La valeur d'une langue dans un champ scientifique. Communication présentée lors de la conférence de l'ACFAS, Trois-Rivières, mai 1983a.

Gingras, Yves.
«Une faille dans l'édition de langue française», *La Recherche*, 144(janv. 1983b):112-113.

Gingras, Yves.
«La physique à McGill entre 1920 et 1940: la réception de la mécanique quantique par une communauté scientifique périphérique», *HSTC Bulletin*, 5, 1(janv. 1981):15-40.

Girard, Guy, Jean-Claude Otis et Normand Proulx.
Éléments pour l'étude du personnel scientifique et technique dans le cadre d'une politique de la recherche scientifique au Québec. Québec, Gouvernement du Québec, Bureau de la Science et de la Technologie, 1977.

Globerman, Steven.
«Canadian Science Policy and Technological Sovereignty», *Canadian Public Policy*, 4(hiv. 1978):34-45.

Gouvernement du Canada.
Enseignants dans les universités. Statistique Canada, catalogue 81-241, 1982.

Gouvernement du Canada.
Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Statistique Canada, catalogue 61-210, partie 1: corporations, 1978a.

Gouvernement du Canada.
L'importation de la recherche et du développement invisibles. Ministère d'État, Sciences et Technologie, 1978b.

Gouvernement du Québec.
Caractéristiques des inscriptions universitaires au Québec, 1978-79, 1979-80, 1980-81. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, 1983a.

Gouvernement du Québec.
Les subventions et contrats de recherche des universités du Québec en 1979-80 et 1980-81. Québec, ministère de l'Éducation, direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, 1983b.

Gouvernement du Québec.
La langue des manuels utilisés dans l'enseignement universitaire. Québec, Office de la langue française, 1983c.

Gouvernement du Québec.
Liste des accords, etc. conclus entre le Québec et les gouvernements étrangers, 1964-1983. Québec, ministère des Affaires intergouvernementales, document non publié, 1983d.

Gouvernement du Québec.
Caractéristiques socio-démographiques et académiques des professeurs-chercheurs des universités québécoises en 1979-80 et évolution depuis 1972-73. Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, 1982a.

Gouvernement du Québec.
Inventaire des entreprises manufacturières qui font de la recherche et du développement au Québec. Québec, Secrétariat à la Science et à la Technologie, 1982b.

Gouvernement du Québec.
Rapport du groupe de travail pour l'orientation du développement de la coopération Québec—États-Unis. Québec, ministère de l'Éducation, document non publié, déc. 1982c.

Gouvernement du Québec.
Stratégies d'interventions internationales. Direction États-Unis, par James Donovan. Québec, ministère des Affaires intergouvernementales, document non publié, sept. 1981a.

Gouvernement du Québec.
Programmation États-Unis 1981-1982, par André Bruneau. Québec, ministère des Affaires intergouvernementales, mars 1981b.

Gouvernement du Québec.
Un projet collectif. Énoncé d'orientations et plan d'action pour la mise en oeuvre d'une politique québécoise de la recherche scientifique. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980a.

Gouvernement du Québec.
Coopération éducative États-Unis, par André Bruneau. Québec, ministère des Affaires intergouvernementales, janv. 1980b.

Gouvernement du Québec.
Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique. Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

Gouvernement du Québec.
Les principes de la politique scientifique du Québec. Québec, ministère de l'Éducation, Comité des politiques scientifiques du Québec, 1971.

Hughes, Everett C.
«The Natural History of a Research Project: French Canada», *Anthropologica*, 5, 2(1963):225-240.

Jarrell, R.A.
«Two Scientific Revolutions that Failed: the Truncation of Science and Colonialism in Ireland and French Canada», *HSTC Bulletin*, 18(1981):150-165.

Jarrell, R.A.
«The Rise and Decline of Science at Québec, 1824-1844», *Histoire Sociale*, 10(1977):77-91.

Laurendeau, Jean-Guy.
«L'Université de Montréal et l'Europe: un mouvement continu de contacts et d'échanges dans le domaine de la recherche et l'enseignement supérieur», Association des Universités et Collèges du Canada, *Les relations internationales des universités canadiennes avec les pays évolués et industrialisés*, Ottawa, 1979.

- Leclerc, Michel.
La Science Politique au Québec. Essai sur le développement institutionnel, 1920-1980. Montréal, L'Hexagone, 1982.
- Loubser, Jan J.
Les liens internationaux du Canada dans les domaines des sciences sociales et des humanités. Ottawa, Conseil canadien de recherche en sciences sociales, 1976.
- Maheu, Marielle.
Communication personnelle, Bureau de la revue *Les Diplômés*, Université de Montréal, 1983.
- Major et Martin, Inc.
Les activités des sociétés québécoises de génie-conseil et leurs effets d'entraînement. Québec, Gouvernement du Québec et Association des ingénieurs-conseils du Québec, 1981.
- Mercier, Maurice.
L'avenir du français dans la science et la technologie. Un défi aux chercheurs francophones et aux francophones chercheurs, Montréal, document de travail, Colloque international sur l'avenir du français dans les publications scientifiques, 1981.
- Montpetit, Édouard.
«L'enseignement supérieur est-il américanisé?», *Revue trimestrielle canadienne*, 26(sept. 1940):229-273.
- Parent, Robert.
«Les multinationales québécoises de l'ingénierie», *Recherches sociographiques*, 24, 1(janv.-av. 1983):75-94.
- Patry, Robert.
Enquête sur les programmes de coopération établis entre les universités canadiennes et les établissements étrangers. Ottawa, Association des Universités et Collèges du Canada, 1977.
- Perrault, André, Bertrand Samson et Arnold J. Drapeau.
Mémoire pour la promotion du périodique de langue française. Montréal, mémoire déposé suite à la publication du Livre vert sur une politique québécoise de la recherche scientifique par l'Association québécoise des techniques de l'eau, 1979.
- Polèse, Mario et Danielle Bédard.
Caractéristiques des immigrants au Québec à l'admission et potentiel d'immigration, 1968-1974. Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration, Études et documents no 1, fév. 1978.
- Polèse, Mario et Agnès Le Minh.
L'impact à court terme de l'immigration internationale sur la production et l'emploi au Québec, 1968-1975. Québec, Gouvernement du Québec, ministère de l'Immigration, Études et documents no 3, av. 1978.
- Pouliot, Richard.
Influences culturelles des États-Unis sur le Québec: état sommaire des travaux. Québec, Université Laval, Centre québécois de relations internationales, 1972.
- Provost, Gilles.
«Les unilingues anglophones quittent le Québec», *Le Devoir*, 28 mai 1983.

- Pyenson, Lewis.
«The Incomplete Transmission of a European Image: Physics at Greater Buenos Aires and Montréal, 1890-1920», *Proceedings of the American Philosophical Society*, 122, 12(1978):92-114.
- Ranga Chand, U.K.
«Characteristics of Research and Development Performing Firms in Canadian Manufacturing», *Research Policy*, 11(1981):193-203.
- Risi, Marcel.
La technologie, une source d'assimilation. Communication présentée lors du Colloque international sur l'avenir du français dans les publications scientifiques, Montréal, 1981.
- Rocher, Guy.
«L'influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise», *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 4, 11(1973):75-79.
- Roy, Jean-Louis.
«Les relations du Québec et des États-Unis (1945-1970)», P. Painchaud, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977):497-514.
- Schroeder-Gudehus, Brigitte.
Évaluation des activités de coopération franco-québécoises gérées par la sous-commission à la recherche scientifique et technologique du ministère des Affaires intergouvernementales. Octobre 1978. 50 p.
- Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«Les relations internationales culturelles, scientifiques et techniques», P. Painchaud, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977):253-274.
- Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«Le paradoxe la croissance universitaire», *Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, 4, 2(1974):10-20.
- Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«Foreign degrees and autonomy in science: what is the relationship?», *Science Forum*, 34(août 1973):14-17.
- Schroeder-Gudehus, Brigitte et Louise Dandurand.
«La recherche scientifique canadienne: langue et lieu de publication», *Argus*, 9, 5-6 (sept.-déc. 1980):179-185.
- Sénécal, André.
«La thèse messianique et les Franco-Américains», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34, 3(mars 1981):557-567.
- Swanson, Roger Frank.
State-Provincial Interaction. A Study of Relations Between U.S. States and Canadian Provinces Prepared for the U.S. Department of State. Washington (D.C.) et Mosherville (Pa.), CANUS Research Institute, 1974.
- Trainor, Lynn.
«Science in Canada-American Style», Ian Lumsden, *Close to the 59th Parallel etc. The Americanization of Canada* (Toronto, University of Toronto, 1970):241-255.

Université de Montréal.
Rapport annuel 1981-1982. Montréal,
1982.

Université de Montréal.
*Répertoire des actions de coopération
de l'Université de Montréal et de ses
Écoles affiliées*. Montréal, 1978.

À première vue, les relations entre deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche semblent offrir un terrain d'observation assez nettement circonscrit. Mais voilà, deux ou trois paragraphes suffisent à Charles Davis pour nous convaincre de la complexité de ces rapports et de la précarité de tout effort d'en évaluer la portée en termes d'«influences culturelles». Il nous fait comprendre que des obstacles à la fois conceptuels et matériels empêchent une étude intégrée. Se résigner à procéder par juxtaposition de différents aspects des rapports québéco-américains ne signifie pas que l'étude demeure à l'état d'ébauche. La sélection est si pertinente que nous en tirons une excellente vue d'ensemble et en saisissons sans peine l'essentiel. Nous savons l'auteur quand il constate la difficulté d'appréhender des influences culturelles et, plus encore, de les mesurer. Nous sommes d'accord pour considérer comme peu fécondes les distinctions entre sciences naturelles et exactes, sciences sociales et humanités qu'un auteur moins averti aurait sans doute prises comme base de départ; c'est au niveau des disciplines qu'il faut, en effet, rechercher les catégories pertinentes de «dépendance» ou d'«autonomie» relatives. Il nous est rappelé que l'on ne saurait figer l'étude de cette autonomie ou dépendance relatives dans une polarité Québec/États-Unis: ce n'est qu'en prenant en compte des rapports concurrents — avec la France, avec le Canada anglais — qu'il convient d'évaluer les relations avec les États-Unis. La précarité de tout effort d'évaluation est démontrée: les études empiriques sont rares, celles qui existent prennent souvent appui sur des disciplines différentes, ne cherchent pas réponse aux mêmes problématiques et ne se servent pas des mêmes indicateurs. La méthodologie est loin d'être au point: selon l'indicateur utilisé, les relations québéco-américaines prennent l'aspect de paysages différents, suggèrent des conclusions divergentes.

Même si l'on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir suffisamment attiré l'attention sur l'état précaire des problématiques et des méthodes, c'est sur ce plan-là que nous aurions souhaité que la perspective de l'étude soit ici et là un peu plus critique. Le fait que les études empiriques et les informations ne sont pas abondantes n'est pas une raison suffisante pour relâcher les critères de pertinence. Ainsi faut-il se demander si, à la page 221, le pourcentage élevé de résidents au Québec parmi les abonnés de la revue *Les Diplômés*, permet à lui seul de conclure que l'«exode des cerveaux» québécois soit un mythe. Il semble assez évident qu'il est plus facile d'obtenir les adresses de ceux qui sont restés sur place que de ceux qui sont partis. . . . On pourrait s'interroger également sur le type d'«influence» sur les États-Unis qu'auraient pu exercer les 3 500 Franco-américains fréquentant nos collèges classiques au Québec en 1910 (p. 14) — et sur la signification du «discrète» que la réduction de ce nombre est censée représenter.

Pyenson, Lewis.
«Explicit Intentionality» (1970). *Proceedings of the American Philosophical Society*, 122, 12(1978):92-114.

Ranga Chand, U.K.
«Characteristics of Research and Development Performing Firms in Canadian Manufacturing». *Research Policy*, 11(1981):193-203.

Risi, Marcel.
La technologie, une source d'assimilation. Communication présentée lors du Colloque international sur l'avenir du français dans les publications scientifiques, Montréal, 1981.

Roche, Guy.
«L'influence de la sociologie américaine sur la sociologie québécoise». *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 4, 11(1973):75-79.

Roy, Jean-Louis.
«Les relations du Québec et des États-Unis (1945-1970)». P. Painchaud, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977):497-514.

Schroeder-Gudehus, Brigitte.
Évaluation des activités de coopération franco-québécoises gérées par la sous-commission à la recherche scientifique et technologique du ministère des Affaires intergouvernementales. Octobre 1978. 50 p.

Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«Recherches scientifiques et techniques». P. Painchaud, *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1977):253-274.

Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«La paradoxe la croissance universitaire». *Revue canadienne de l'enseignement supérieur*, 4, 2(1974):10-20.

Schroeder-Gudehus, Brigitte.
«Foreign degrees and autonomy in science: what is the relationship?». *Science Forum*, 34(août 1973):14-17.

Schroeder-Gudehus, Brigitte et Louise Dandurand.
«La recherche scientifique canadienne: langue et lieu de publication». *Argos*, 9, 5-6 (sept.-déc. 1980):179-185.

Sénécal, André.
«La thèse messianique et les Franco-Américains». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34, 3(mars 1981):557-567.

Swanson, Roger Frank.
State-Provincial Interaction. A Study of Relations Between U.S. States and Canadian Provinces Prepared for the U.S. Department of State. Washington (D.C.) et Mosherville (Pa.), CANUS Research Institute, 1974.

Truax, Lynn.
«Science in Canada-American Style». Ian Lumsden, *Close to the 59th Parallel etc. The Americanization of Canada* (Toronto, University of Toronto, 1970):241-255.

COMMENTAIRE

par

Brigitte SCHROEDER-GUDEHUS

À première vue, les relations entre deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche semblent offrir un terrain d'observation assez nettement circonscrit. Mais voilà, deux ou trois paragraphes suffisent à Charles Davis pour nous convaincre de la complexité de ces rapports et de la précarité de tout effort d'en évaluer la portée en termes d'«influences culturelles». Il nous fait comprendre que des obstacles à la fois conceptuels et matériels empêchent une étude intégrée. Se résigner à procéder par juxtaposition de différents aspects des rapports québéco-américains ne signifie pas que l'étude demeure à l'état d'ébauche. La sélection est si pertinente que nous en tirons une excellente vue d'ensemble et en saisissons sans peine l'essentiel. Nous suivons l'auteur quand il constate la difficulté d'appréhender des influences culturelles et, plus encore, de les mesurer. Nous sommes d'accord pour considérer comme peu fécondes les distinctions entre sciences naturelles et exactes, sciences sociales et humanités qu'un auteur moins averti aurait sans doute prises comme base de départ; c'est au niveau des disciplines qu'il faut, en effet, rechercher les catégories pertinentes de «dépendance» ou d'«autonomie» relatives. Il nous est rappelé que l'on ne saurait figer l'étude de cette autonomie ou dépendance relatives dans une polarité Québec/États-Unis: ce n'est qu'en prenant en compte des rapports concurrents — avec la France, avec le Canada anglais — qu'il convient d'évaluer les relations avec les États-Unis. La précarité de tout effort d'évaluation est démontrée: les études empiriques sont rares; celles qui existent prennent souvent appui sur des disciplines différentes, ne cherchent pas réponse aux mêmes problématiques et ne se servent pas des mêmes indicateurs. La méthodologie est loin d'être au point: selon l'indicateur utilisé, les relations québéco-américaines prennent l'aspect de paysages différents, suggèrent des conclusions divergentes.

Même si l'on ne peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir suffisamment attiré l'attention sur l'état précaire des problématiques et des méthodes, c'est sur ce plan-là que nous aurions souhaité que la perspective de l'étude soit ici et là un peu plus critique. Le fait que les études empiriques et les informations ne sont pas abondantes n'est pas une raison suffisante pour relâcher les critères de pertinence. Ainsi faut-il se demander si, à la page 221, le pourcentage élevé de résidents au Québec parmi les abonnés de la revue *Les Diplômés*, permet à lui seul de conclure que l'«exode des cerveaux» québécois soit un mythe. Il semble assez évident qu'il est plus facile d'obtenir les adresses de ceux qui sont restés sur place que de ceux qui sont partis... On pourrait s'interroger également sur le type d'«influence sur les États-Unis» qu'auraient pu exercer les 3 500 Franco-américains fréquentant des collèges classiques au Québec en 1910 (p. 14) — et sur la signification du «déclin» que la réduction de ce nombre est censée représenter.

242

La section sur les langues exprime justement et succinctement le fond du débat: conceptions «instrumentalistes» contre conceptions «culturelles» de la langue de publication, — encore n'en ressort-il peut-être pas assez clairement que ce débat est loin d'être clos. S'il est intéressant de présenter les propos avancés, il est peut-être utile aussi de souligner que la signification de beaucoup d'entre eux ne réside pas tant dans la justesse rigoureuse des faits et des analyses que dans la portée politique de l'argument. Un lecteur à qui le débat sur le «français-langue scientifique» ne serait pas familier risque de se méprendre aussi sur le rôle d'une institution comme l'ISI de Philadelphie (p. 24). Ses répertoires de citations, tables de matières etc. ont pour objectif non pas de donner un reflet équitable de la production mondiale, mais d'être utiles à leurs principaux utilisateurs. Les critiques concernant la prédominance de la littérature anglaise produite par la mécanique de sélection ne sont pertinentes qu'à cause de la fonction attribuée à ces répertoires dans l'évaluation des performances scientifiques individuelles et collectives.

Un dernier point me semble avoir mérité trop peu d'attention: celui même du concept d'«influence culturelle» et, surtout, d'«influence américaine». L'auteur nous avertit lui-même de la difficulté de cerner cette «influence», conceptuellement et sur le plan de la réalité quotidienne. Même si l'on ne peut contester la carence d'études empiriques sur l'influence culturelle, ce fait en soi aurait pu donner un éclairage additionnel — et critique — à la littérature recensée, aux efforts d'imagination et de diligence déployés dans la construction d'indicateurs, et aux politiques d'orientation culturelle internationale.

Au cours des recherches que nous avons menées, il y a quelques années, sur les échanges scientifiques franco-qubécois, nous nous sommes aussi intéressée aux rapports avec d'autres pays, et notamment avec les États-Unis. Il s'agissait, en effet, d'appréhender aussi correctement que possible la place relative de la France dans le réseau de collaboration et de communication des scientifiques québécois et d'évaluer le pouvoir d'orientation des politiques gouvernementales. Il apparut alors clairement que de nombreux bénéficiaires de ces échanges donnaient une nette préférence à la collaboration avec des institutions aux États-Unis, quand ils se posaient la question sous un angle strictement scientifique. Ils tenaient en même temps, et avec force, à maintenir et à développer leurs relations avec des institutions françaises. Ils donnaient comme raisons non seulement des considérations sur la «qualité de la vie», mais insistaient également sur la nécessité de s'exposer à des systèmes de pensée, des écoles, des acquis de connaissances, de méthodes et de pratiques et à des styles différents, sur leur détermination, en somme, de profiter d'un double accès culturel comme d'un privilège intellectuel.

On pouvait fréquemment déceler une volonté très articulée de préserver une identité de «Français d'Amérique du Nord», de suivre un mouvement de balancier et de prendre appui tantôt dans cette civilisation, tantôt dans l'autre, pour mieux se défendre contre les risques d'absorption dans l'une d'elles. Attitudes à verser au dossier du syncrétisme, certes, mais dont les subtilités se trouvent souvent masquées par l'omniprésence de la question linguistique. Il serait pourtant faux de

croire que les aspects culturels de la double attraction France/États-Unis se limitent à la question de la langue où le lien avec la France se manifeste dans toute son épaisseur. D'autres aspects de la culture risquent de ne pas faire une unanimité aussi belle, et même s'ils ne mobilisent qu'une fraction infime de la population, ils méritent d'être évoqués. Ainsi de nombreux scientifiques québécois, connaissant bien la vie du chercheur en France, affirmaient emphatiquement leur identité nord-américaine, dès qu'il était question des interactions dans les laboratoires, de la hiérarchie des chercheurs, de la puissance des patrons et de la déférence qui semblait leur être dûe. Sous cet angle, la revendication d'être «un Américain qui parle français» n'était pas sans une connotation de fierté.

La richesse des observations et des analyses que M. Davis présente dans son texte dépasse largement le format de l'«état des travaux» qui lui avait été demandé. Ce n'est pas lui rendre justice que de lui reprocher de ne pas avoir élaboré et approfondi chaque question qu'il a soulevée au passage. En fait, ce texte comble une lacune: il n'existe pas à ma connaissance d'étude abordant le sujet dans une perspective aussi ouverte et attentive aux interrelations. La bibliographie est conçue dans le même esprit et, à ce titre, exemplaire.

Ce n'est pas lui, cependant, qui a soulevé la question de la langue. En fait, ce texte compte une lacune importante : une lacune qui a été reconnue et qui a été comblée dans une perspective aussi ouverte et aussi internationale. La linguistique, en ce qui concerne le même esprit et à certains égards, se situe au même et sur le plan de la réalité quotidienne. Même si l'on ne peut contester la carence d'études empiriques sur l'influence culturelle, ce fait en soi aurait pu donner un éclairage additionnel — et critique — à la littérature recensée, aux efforts d'imagination et de diligence déployés dans la construction d'indicateurs, et aux politiques d'orientation culturelle internationale.

Au cours des recherches que nous avons menées, il y a quelques années, sur les échanges scientifiques franco-québécois, nous nous sommes aussi intéressée aux rapports avec d'autres pays, et notamment avec les États-Unis. Il s'agissait, en effet, d'appréhender aussi correctement que possible la place relative de la France dans le réseau de collaboration et de communication des scientifiques québécois et d'évaluer le pouvoir d'orientation des politiques gouvernementales. Il apparut alors clairement que de nombreux bénéficiaires de ces échanges donnaient une nette préférence à la collaboration avec des institutions aux États-Unis, quand ils se posaient la question sous un angle strictement scientifique. Ils tenaient en même temps, et avec force, à maintenir et à développer leurs relations avec des institutions françaises. Ils donnaient comme raisons non seulement des considérations sur la « qualité de la vie », mais insistaient également sur la nécessité de s'exposer à des systèmes de pensée, des écoles, des acquis de connaissances, de méthodes et de pratiques et à des styles différents, sur leur détermination, en somme, de profiter d'un double accès culturel comme d'un privilège intellectuel.

On pouvait fréquemment déceler une volonté très articulée de préserver une identité de « Français d'Amérique du Nord », de suivre un mouvement de balancier et de prendre appui tantôt dans cette civilisation, tantôt dans l'autre, pour mieux se défendre contre les risques d'absorption dans l'une d'elles. Attitudes à verser au dossier du syncrétisme, certes, mais dont les subtilités se trouvent souvent masquées par l'omniprésence de la question linguistique. Il semblerait pourtant faux de

L'influence qu'exercent les changements culturels sur l'évolution des systèmes économiques explique l'intérêt que leur consacrent certains économistes. En refusant de considérer les comportements des individus comme une donnée immuable et homogène et les aspects institutionnels comme des éléments secondaires, on est ainsi conduit à s'interroger sur les conséquences de l'émergence de valeurs nouvelles. Cet intérêt ne peut que prendre une importance grandissante lorsque l'apparition d'idées et d'attitudes nouvelles s'accompagne du plus important ralentissement de l'économie depuis la crise des années trente. D'aucuns sont d'accord pour reconnaître que la conjugaison des effets d'une crise, qui est à la fois culturelle et économique, a eu des conséquences substantielles dans la vie sociale. Des expressions comme: tiers-secteur, secteur associatif, alternative sociale, économie humaniste ou conviviale, économie de petite dimension, écosociété, écodéveloppement, etc. ont fait leur chemin, puis quelques années et s'introduisent graduellement dans le langage courant.

LES «NOUVELLES CULTURES»

André Joyal

On verra quelles sont les principales manifestations, aux États-Unis et au Québec, de ce que l'on appelle en France les «expérimentations sociales», susceptibles de façonner un nouveau visage à notre environnement économique. Ce faisant, on pourra considérer la pertinence d'une opinion émise parfois, voulant que la Californie et le Québec constituent en Amérique du Nord les deux pôles d'attraction en ce qui regarde les nouveaux modes de vie. Il s'agira de vérifier dans quelle mesure Michael Reich avait vu juste, il y a une douzaine d'années, en percevant rien de moins que l'amorce d'une révolution culturelle rendant inopportune la révolution politique. Cette conscience III, qu'il attribuait à la nouvelle génération, se manifeste-t-elle de façon significative? Avait-il raison de se référer à Jerry Rubin, l'auteur de «Do it» (qui, on le sait, ne «le fait plus» aujourd'hui...), en faisant ressortir les valeurs défendues par ceux à qui on avait accolé l'étiquette de contestataires? En somme, l'Amérique est-elle aussi «verdoyante» qu'elle semblait l'être à la fin des années 60? Est-il vrai, comme le croit l'économiste Robert Heilbroner, que l'on pourrait assister à une décentralisation des pouvoirs politiques et économiques à la faveur d'un retour aux initiatives effectuées dans un cadre de petite dimension à la faveur d'une plus grande autonomie et du respect de l'environnement? Pour répondre à ces questions, un certain recul est nécessaire: on de considérer les formes prises par les premières manifestations de l'adhésion à des valeurs différentes. Il s'agit ensuite de voir ce qui en reste en regardant comment l'influence a pu se propager par le biais d'expériences qui ont permis de distinguer le caprice et le réalisme.

De la fleur à l'Apple II

Quelle que soit l'expression utilisée, les concepts de «nouvelle culture» ou de «contre-culture» font immédiatement penser aux attitudes de rupture de la fin des années 60 caractérisées par le mouvement du retour à la terre ou par le phénomène hippie. En ce qui concerne ce dernier, on sait que c'est à San Francisco,

FR 248

LES «NOUVELLES CULTURES»

André Joly

L'influence qu'exercent les changements culturels sur l'évolution des systèmes économiques explique l'intérêt que leur consacrent certains économistes. En refusant de considérer les comportements des individus comme une donnée immuable et homogène et les aspects institutionnels comme des éléments secondaires, on est ainsi conduit à s'interroger sur les conséquences de l'émergence de valeurs nouvelles. Cet intérêt ne peut que prendre une importance grandissante lorsque l'apparition d'idées et d'attitudes nouvelles s'accompagne du plus important ralentissement de l'économie depuis la crise des années trente. D'aucuns sont d'accord pour reconnaître que la conjugaison des effets d'une crise, qui est à la fois culturelle et économique, ne peut manquer de susciter des modifications substantielles dans le fonctionnement des sociétés industrielles, ce qui a pour conséquence que des expressions comme: tiers-secteur, secteur associatif, alternative sociale, économie humaniste ou conviviale, systèmes de petite dimension, écosociété, écodéveloppement, etc. ont fait leur apparition depuis quelques années et s'introduisent graduellement dans le langage courant.

On verra quelles sont les principales manifestations, aux États-Unis et au Québec, de ce que l'on appelle en France les «expérimentations sociales», susceptibles de façonner un nouveau visage à notre environnement économique. Ce faisant, on pourra considérer la pertinence d'une opinion émise parfois, voulant que la Californie et le Québec constituent en Amérique du Nord les deux pôles d'attraction en ce qui regarde les nouveaux modes de vie. Il s'agira de vérifier dans quelle mesure Michael Reich avait vu juste, il y a une douzaine d'années, en percevant rien de moins que l'amorce d'une révolution culturelle rendant inopportune la révolution politique¹. Cette conscience III, qu'il attribuait à la nouvelle génération, se manifeste-t-elle de façon significative? Avait-il raison de se référer à Jerry Rubin, l'auteur de «Do it»² (qui, on le sait, ne «le fait plus» aujourd'hui...), en faisant ressortir les valeurs défendues par ceux à qui on avait accolé l'étiquette de contestataires? En somme, l'Amérique est-elle aussi «verdoyante» qu'elle semblait l'être à la fin des années 60? Est-il vrai, comme le croit l'économiste Robert Heilbroner, que l'on pourrait assister à une décentralisation des pouvoirs politiques et économiques à la faveur d'un retour aux initiatives effectuées dans un cadre de petite dimension à la faveur d'une plus grande autonomie et du respect de l'environnement³? Pour répondre à ces questions, un certain recul est nécessaire afin de considérer les formes prises par les premières manifestations de l'adhésion à des valeurs différentes. Il s'agit ensuite de voir ce qui en reste en regardant comment l'influence a pu se propager par le biais d'expériences qui ont permis de distinguer le caprice et le réalisme.

De la fleur à l'Apple II

Quelle que soit l'expression utilisée, les concepts de «nouvelle culture» ou de «contre-culture» font immédiatement penser aux attitudes de rupture de la fin des années 60 caractérisées par le mouvement du retour à la terre ou par le phénomène hippie. En ce qui concerne ce dernier, on sait que c'est à San Francisco,

248

dans le quartier Haight Ashbury, qu'il a connu son apogée. C'est l'époque des «Diggers», avec leurs magasins où marginaux ou pas pouvaient se procurer vêtements, livres, articles ménagers, pour le prix d'un sourire, alors que de l'autre côté de la baie, sur l'avenue Telegraph à Berkeley on avait les «Tenny Boppers», tandis que, pour ne pas être en reste, Los Angeles avait ses «Sunset Strippers», et que New York se distinguait avec son «East Village Hippies». Pendant ce temps, en Europe, on avait les «Mods» de Londres, les «Provos» d'Amsterdam et les «Wondervogel» en Scandinavie. L'heure était à l'utopie, la recherche du bonheur ne se faisant pas à partir de l'acquisition de biens matériels mais au travers de la découverte de soi et dans le partage d'expériences avec ses semblables. La ville servait de point de rencontre pour y trouver une solidarité sans laquelle les rêves ne sont que futilité. Quant à la campagne, sa redécouverte semblait offrir les chances de vivre en autarcie en se coupant complètement du modèle dominant.

Entre autres maîtres à penser, Henry David Thoreau occupe une place non négligeable. Ses deux ans de vie en pleine autarcie dans la forêt près de l'étang de Walden (Mass.), au milieu du siècle dernier, ont servi d'exemple. Ce philosophe de la nature qui, à l'encontre de ce qu'enseigne la Bible, soutenait qu'un homme devait travailler un jour par semaine et faire ce qui lui plaît les six autres, était l'âme dirigeante du mouvement transcendantaliste. Son compagnon, Ralph Waldo Emerson, a écrit, en 1839, que pour comprendre à la fois Thoreau et le transcendantalisme il fallait savoir qu'«en ce moment, dans le Massachusetts, des jeunes gens, ainsi que des moins jeunes, sont en train de vivre une révolution. Il ne s'agit pas d'une conspiration organisée: ils ne votent pas, ne publient pas en groupe, ne tiennent pas de réunions. Ils ne se connaissent même pas entre eux. Une seule chose les réunit: l'amour de la vérité, le travail de la vérité⁴». Aujourd'hui, en faisant allusion aux attitudes concernant les valeurs non-matérialistes, on utilise parfois l'expression «comportements émersonniens».

Cependant, ce que Thoreau avait fait seul, les décrocheurs de la fin des années 60 le faisaient collectivement. C'est l'époque des communes dont l'apogée ne durera que le temps des roses. Il fallut peu de temps pour constater que l'idéal de travailler quand bon il semble, afin de vaquer à des activités plus enrichissantes sur le plan personnel, n'était pas aisément réalisable. Il en fut de même pour le partage des diverses responsabilités. Si le retour à la campagne permit de renouer avec des valeurs que n'avaient pu léguer les arrière-grands-parents, force fut aussi de constater que ceux-ci devaient travailler bien dur pour assurer leur subsistance. Quant à la vie collective, en l'absence des règles et des convictions qui ont assuré la pérennité des communautés religieuses, on en a vite saisi les limites et les inconvénients.

Pendant ce temps, à San Francisco, les hippies qui n'avaient pas pris la direction de Katmandou commençaient, à leur tour, à connaître leur part de désillusions. Non seulement l'amour libre était difficile à vivre dans un monde où les hommes étaient trois fois plus nombreux que les femmes, mais on commença à trouver insipide la soupe servie gratuitement par les «Diggers». On ne tarda pas à

savoir, ici et là, que les «facilités» d'hébergement pouvaient difficilement satisfaire même les moins exigeants. Le bruit se répandit qu'il y avait de fortes chances que les «touristes» de la contre-culture se voient forcés d'errer dans les rues en pente d'une ville où la température de juillet se compare à celle de Montréal en octobre. On prit conscience que des milliers de jeunes devaient se résigner à une existence de dépendance, vivant au jour le jour de mendicité, victimes de la maladie et des abus de la drogue. Dès lors, il ne faut pas se surprendre si les 500 000 «visiteurs à cheveux longs» attendus en 1968 furent moins de 100 000.

Aujourd'hui, la rue Ashbury offre une image bien tranquille au regard de ce qu'elle était il y a 15 ans. Quant à l'avenue Telegraph de Berkeley, elle a bien ses «street people» dont certains sont des survivants du «Free speech movement» du début des années 60. Mais ils n'apportent rien d'autre qu'une certaine couleur locale empreinte de nostalgie qui ne manque pas de frapper les touristes. Sans plus. Faut-il croire que Michael Reich exagérait en écrivant: «On avait déjà des porteurs de perles et de pantalons à pattes d'éléphant engagés dans les bureaux de poste, probablement parce que l'on ne trouve pas d'autres employés. Dans peu de temps il y aura des hippies au F.B.I.»? À sa décharge, il faut dire qu'il semblait avoir une conception très générale du mot hippy, laquelle correspondrait sûrement mieux au concept d'«alternatif» utilisé aujourd'hui dans la littérature française et québécoise.

Car, effectivement, ceux que l'on désigne aujourd'hui comme étant des alternatifs constituent, d'une certaine façon, une émanation de l'effervescence idéologique provoquée par le mouvement hippy. On sait que, bien souvent, les remous sociaux ne parviennent pas à susciter à court terme les changements escomptés. Il en va parfois autrement sur une plus longue période. Par exemple, en France, les revendications sur les conditions de travail, durant les années 70, furent imprégnées de l'influence des idées mises de l'avant dans les amphithéâtres de Paris ou dans les usines occupées par les travailleurs. Au Québec, on a l'exemple du mouvement de protestation contre le projet de loi 63 qui, s'il n'a pas empêché son adoption, a contribué à regrouper les forces nationalistes avec les conséquences que l'on connaît. Il en va de même pour ce qui concerne les retombées de l'agitation contre-culturelle.

Les idées véhiculées par les hippies, contrairement à ce que certains affirmaient, n'ont pas balayé le monde occidental à la façon dont le christianisme s'est imposé à travers l'empire romain. Par ailleurs, on peut reconnaître la pertinence de ces propos écrits en 1967: «However, even among the youths who «remain in» conventional society in some formal sense, a very large number can be expected to hover so close the margins of hippy subculture as to have their attitudes and outlooks substantially modified. Indeed it is probably through some such muted, gradual, conversion that the hippy subculture will make a lasting impact on american society, if it is to have any at all⁵». Et c'est effectivement ce que l'on observera dans les années suivantes.

L'influence de nouveaux maîtres à penser

La mise en évidence des contradictions d'une société où «si on ne meurt pas de faim on risque de mourir d'ennui», a facilité la venue de nouveaux penseurs dont l'influence va imprimer sa marque sur une proportion importante de la population en Occident. On pense ici à E. Schumaker avec son «Small is Beautiful», à I. Illich avec le concept de convivialité qu'il a contribué à populariser, à A. Gorz avec son «Adieu au prolétariat». Ces contributions, auxquelles s'ajoute celle d'un E. Fromm pour qui «être» est plus important qu'«avoir», vont dans le sens des idées soutenues avec de plus en plus de vigueur et d'assurance par les adeptes du mouvement écologique. L'accueil réservé aux protagonistes d'une alternative au modèle industriel caractérisant la société moderne constitue la preuve de l'émergence de valeurs nouvelles qualifiées par Ronald Inglehart de valeurs «post-matérialistes». En comparant cette attitude dans les pays de la communauté européenne à celle observée aux États-Unis sur des questions comme: le maintien de l'ordre, la lutte à l'inflation, la liberté de parole, l'importance de la croissance économique, la participation des citoyens aux décisions du gouvernement, la défense, la lutte contre le crime, l'embellissement des villes et des campagnes, l'avènement d'une société plus conviviale et moins impersonnelle... il est possible d'affirmer, à partir de données chronologiques couvrant une dizaine d'années, que les valeurs «post-matérialistes» constituent un phénomène aux racines profondes pouvant avoir d'importantes conséquences politiques.

Ces révélations se trouvent confirmées par l'enquête désormais célèbre, menée par Duane Elgin et Arnold Mitchell, pour le compte du Stanford Research Institute. Elle nous apprend, entre autres choses, qu'au milieu des années 70, environ 5 millions d'Américains avaient simplifié, sur une base volontaire et de façon très sensible, leur comportement de consommateur tout en développant une conscience écologique. Selon les projections effectuées, ils pourraient être 25 millions en 1987 et 60 millions à la fin du siècle. Ceci, alors que l'on pourrait se trouver en présence d'un nombre équivalent de gens qui auront modifié, à un degré moindre, leur mode de vie.

Actuellement ces gens sensibilisés à un style de vie différent sont partagés également entre les deux sexes, à très grande majorité de race blanche, vivant surtout dans les villes. Ils sont pour l'ensemble bien éduqués et appartiennent à la «upper middle class»⁶.

Une partie de ces informations ont été confirmées par un sondage de Louis Harris qui permet de dégager que parmi les interrogés:

— 79% seraient favorables à ce que l'on éduque les gens à satisfaire leurs besoins essentiels plutôt que de rechercher toujours un niveau de vie plus élevé;

— 76% estiment qu'il est préférable de chercher des satisfactions au travers des expériences de vie plutôt que dans l'acquisition de biens ou de services;

— 66% favorisent un cadre de vie plus humain en opposition au gigantisme de certaines institutions⁷.

On serait en présence, en quelque sorte, d'une évolution favorisant l'instauration de nouveaux paradigmes comme le soutient Marilyn Ferguson dans un livre dont le titre original est plus évocateur que celui choisi pour l'édition française⁸. Cet ouvrage, qui n'a laissé indifférent aucun observateur des changements sociaux, reprend en quelque sorte les observations décrites par Michael Reich. Ces nouveaux paradigmes se rapportent par exemple aux attitudes face à la médecine, à l'éducation et bien sûr à l'égard de l'économie. Concernant le fonctionnement de cette dernière, on est mis en présence de propositions, qui, si elles devaient se voir réalisées, modifieraient de façon sensible le modèle dominant. On n'a qu'à penser à ce que serait une société où la consommation se ferait plus sélective et plus frugale, où dans le milieu de travail la démocratie se substituerait à la division des tâches et aux structures hiérarchiques, le travail devenant un mode de vie plutôt qu'un moyen pour atteindre un objectif de consommation. Dans cet univers alternatif, on privilégierait les structures de petite dimension faisant appel à une technologie appropriée que maîtriseraient parfaitement ses utilisateurs. Et, bien sûr, la valorisation ne se ferait plus par l'acquisition du plus grand nombre de biens matériels possible. Le témoignage suivant donne une illustration bien concrète du vécu de ces nouveaux paradigmes: «In Madison, Wisconsin, it is possible for a person to earn money, buy food and clothing, purchase a bicycle, service a car, and even find housing without having to pay for anyone's profit. Through cooperatives and associations of services organizations, many citizens of the city are attempting to seize control of their lives and the resources needed to live their lives to the fullest potential⁹».

Ces plaidoyers et ces témoignages en faveur d'une simplification des modes de vie, afin d'assurer le primat de la qualité de la vie sur la consommation, ne peuvent que gêner les économistes formés à l'école keynésienne. Pour ceux-ci, qualifiés parfois d'«économistes de la demande», l'équilibre de plein emploi est fonction d'une consommation soutenue. Or, il apparaît évident que le recours au troc, aux ventes de garage ou la fréquentation des marchés aux puces ne sont pas générateurs d'emplois. Il en va de même des rénovations effectuées chez soi, ou des réparations réalisées soi-même sur sa voiture plutôt que de la conduire au garage. Mais, quand on constate où ont conduit trois décennies de pratique des anciens paradigmes, il y a lieu de s'interroger sur les alternatives susceptibles d'assurer un développement harmonieux avec l'environnement humain et physique.

Le pragmatisme des alternatifs

L'idéal véhiculé par les hippies conserve toujours sa pertinence mais il se vit marqué par l'empreinte du réalisme. L'aversion notoire à l'égard de tout cadre formel, de normes à suivre ou de réglementations à respecter et le principe voulant que chaque individu s'occupe de ses activités aussi longtemps que ça lui plaît («does his own things for as long as he likes») font place à des comportements plus respectueux de l'organisation.

Dans un ouvrage récent, Duane Elgin précise bien que la recherche d'autonomie par rapport aux deux grands secteurs de l'économie (privé et public) ne doit pas se faire à la façon du «retour à la terre» de la fin des années 60. Il n'est pas question de préconiser l'isolement dans des cabanes dans le bois à la Thoreau. Pour lui, l'intérêt des expériences actuelles réside dans le fait que les alternatifs d'aujourd'hui ne vivent pas en vase clos. Ils ne tournent pas le dos à la société. Au contraire, ils acceptent de composer avec cette dernière. Ils vont respecter les exigences légales requises pour faire démarrer d'un bon pied une entreprise communautaire. Ils vont se donner les moyens d'assurer la réussite de leurs activités, qu'elles aient un caractère marchand ou pas¹⁰.

Ainsi, au Québec, c'est effectivement ce qui s'observe. Les alternatifs les plus convaincus et ceux qui offrent le plus de garanties de réussite sont bien souvent des anciens «communards» ou encore des anciens militants de l'un ou l'autre des nombreux groupuscules d'extrême-gauche qui ont marqué le début des années 70. Il semble qu'ait été trouvé le juste milieu entre l'extrême que représente le rejet global de la société et la récupération ou l'adhésion aux valeurs dominantes. Cette attitude plus réaliste a l'avantage de moins marginaliser ceux qui, d'une façon générale, désirent vivre différemment. Ce qui a pour conséquence de favoriser des effets de démonstration. Pour ne pas susciter de réactions négatives et même être rejetés, il est utile de savoir doser les interventions, après quoi les appuis nécessaires pour mener à bien un projet peuvent s'obtenir et, bien sûr, le temps aidant, les influences favorables se manifesteront, de sorte que les idées véhiculées par les alternatifs pourront mieux se propager. C'est de cette façon qu'a procédé un petit groupe de Sainte-Marguerite en aval de Rimouski. Un projet de village communautaire impliquant quelques couples a pu démarrer après que ses promoteurs se soient fait connaître et accepter par la population locale. Un des moyens utilisés a consisté à aider des gens de l'endroit à bénéficier du programme fédéral de création d'emplois communautaires. Les membres des coopératives de produits alimentaires naturels agissent sensiblement de la même manière en mettant en évidence la dimension sociale de leur engagement. Pour eux, si la finalité première de leur activité est de se fournir un approvisionnement en aliments naturels, leur insertion dans le tissu social leur permet en outre de favoriser une meilleure prise de conscience, dans l'ensemble de la population, des exigences d'une alimentation saine. Cette constatation ne peut se faire évidemment sans remettre une foule de choses en question. Le but est d'amener, de cette façon, de plus en plus d'individus à adopter pour l'ensemble de leurs activités des comportements nouveaux.

En faisant allusion à ces façons différentes de vivre, Duane Elgin revient sur le concept de «simplicité volontaire» utilisé pour la première fois en 1937 sous la plume d'un Américain devenu disciple de Gandhi. Chacun peut avoir sa propre conception de la «simplicité volontaire». En s'y référant, cependant, on ne peut éviter d'avoir à l'esprit un mode de vie caractérisé par: une attention particulière au développement intérieur; un choix délibéré en faveur du primat de l'être sur l'avoir; l'acquisition d'habileté manuelle facilitant l'autonomie à l'égard du marché; une volonté de respecter l'environnement en se préoccupant de ce qui contribue à favoriser la qualité de la vie au travail, à la maison, dans son quartier, etc. Cette simplicité n'est pas synonyme de pauvreté. Elle est volontaire parce que le renoncement à une consommation ostentatoire ou superflue ne s'explique pas par un manque à gagner. Cette décision de consommer moins ou différemment résulte d'un choix de la part de ceux qui ont opté, par exemple, en faveur du travail à temps partiel. Une diminution de revenu influence leur consommation mais le temps libre qu'elle procure offre de multiples possibilités d'enrichissement personnel par, entre autres choses, l'implication dans des organismes populaires.

Vers une nouvelle forme d'engagement politique

Aux États-Unis, c'est bien connu, on ne retrouve plus l'équivalent du mouvement des droits civiques très populaire à la suite des espoirs soulevés par l'avènement au pouvoir de J.F. Kennedy. Il ne vient plus guère à l'idée de quiconque de changer les choses en influençant les décisions prises à Washington. Bien sûr, des problèmes d'envergure nationale, voire internationale, comme l'engagement au Vietnam — aujourd'hui en Amérique centrale — et la course aux armements nucléaires ne peuvent trouver de solutions au niveau local. C'est pourquoi, pour ces questions cruciales, les pressions sur les élus aux plus hauts paliers sont nécessaires. Mais, pour le reste, c'est-à-dire ce qui pourrait apporter des transformations majeures dans le fonctionnement des principales institutions, personne ne se berce d'illusions. Les plus engagés politiquement, aux États-Unis, c'est au niveau local qu'ils agissent. Pour eux, Washington est une réalité aussi éloignée que peut l'être Londres pour un Français. C'est en intervenant auprès des pouvoirs locaux («local governments») que des changements peuvent se réaliser dans une foule d'activités couvrant des domaines aussi variés que l'habitation, le transport, l'éducation, les loisirs, le travail, la réhabilitation urbaine, etc.

Le Québec des années 80 s'engage dans une voie similaire. Aussi convaincu que l'on puisse être de l'opportunité de l'indépendance économique, il est difficile de ne pas donner raison à P. Vallières lorsqu'il écrit que le résultat du référendum constitue un tournant. On sait qu'ils étaient très nombreux (sûrement la majorité), ceux qui ont appuyé dès le début le Parti québécois sous prétexte que l'indépendance devait être avant tout un moyen de changer la société. Le Parti québécois a pris le pouvoir, l'indépendance ne se fait pas, la position du Québec à l'intérieur de la Confédération canadienne est plus précaire qu'elle ne l'était il y a vingt ans. Entre temps, secoué par la crise économique, le Parti québécois s'est vu plus ou moins forcé de gérer celle-ci sous l'influence de la vague conservatrice. Pour

beaucoup d'alternatifs, Québec, à l'instar de Washington pour leurs homologues américains, n'est plus le moyen pour favoriser les changements dans le sens désiré. On ne s'intéressait déjà pas à la politique fédérale, voilà que l'on se désintéresse de la politique provinciale pour, non pas se replier vers soi, mais agir au niveau local. Vallières parle de «conduites de rupture» ou de pratiques sociales «orientées vers la réalisation de soi, la créativité, l'épanouissement de l'altérité, la rencontre des cultures et leur déconstruction/reconstruction à l'échelle planétaire, l'affirmation de nouveaux principes de vie, le développement de nouvelles relations sociales...¹¹»

Les manifestations concrètes

La littérature américaine sur les alternatives sociales est très abondante. Des titres comme *The Futurist*, *The Co-Evolution Quarterly*, *Green Revolution*, *Alternative Futures*, *Growth Alternative*, *Whole Earth*, *Mother Jones*, ne représentent qu'un mince échantillon de l'ensemble des périodiques décrivant les différentes expériences sur les modes de vie alternatifs. À ces publications il faudrait ajouter celles qui émanent d'organismes ou de groupes de recherche tels que: *The Institute for Local Self-Reliance*, *The World Watch Institute*, *The Center for Community Economic Development*, *The Association for Self-Management*, *The Center for Economic Studies*, *The Institute for Cooperative Community*, *The Alternative Life-Style Groups*, *The Center for Neighborhood Technology*, *The National Center for Appropriate Technology*, *The Institute for Wholistic Education*, etc. Quant aux ouvrages, bien sûr, la liste s'allonge sans cesse. Aux 250 ouvrages répertoriés par Mark Satin¹² s'ajoutent ceux qui sont publiés par *The Human Economy Center*¹³. L'importance des activités liées à la vie alternative justifie la publication de catalogues identifiant les associations et les groupes oeuvrant dans des domaines variés comme l'alimentation, l'habitation, les énergies nouvelles, la protection de l'environnement, la santé, la protection des consommateurs, l'organisation communautaire, etc.

Le Québec n'échappe pas à l'expression de telles manifestations. *Le temps fou* et *Possibles* sont les périodiques, après le défunt *Main mise* qui ont le plus contribué à faire connaître l'évolution du mouvement alternatif. Rôle que poursuit le nouveau-venu, au titre bien évocateur: *Idées et Pratiques Alternatives*. L'Institut québécois de recherche sur la culture n'est pas demeuré indifférent au phénomène en publiant *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*¹⁴, ouvrage auquel a participé Andrée Fortin, lequel sera suivi sous peu d'une étude de cette dernière auteure intitulée *Les deux plateaux de la Balance*. Si la littérature québécoise, pour des raisons évidentes, est moins abondante, il n'en demeure pas moins que l'influence des valeurs nouvelles a justifié, après la publication du *Répertoire québécois des outils planétaires*¹⁵, l'impression d'un *Bottin des ressources alternatives*¹⁶ dans lequel pas moins de 150 organismes se trouvent répertoriés. Pour sa part l'Association culturelle du Parc Lafontaine a identifié 400 organisations associées dans une certaine mesure à la vie associative. À ces inventaires

s'ajoutera sous peu celui de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, dans lequel on identifie près de 400 groupes ou associations liés de près aux expérimentations sociales.

Certains quartiers populaires de Montréal, en particulier, révèlent l'existence d'un foisonnement d'activités à la faveur de regroupements informels ou de petites coopératives. Parmi ces dernières, on peut signaler des coopératives touchant l'habitation, l'édition, l'économie familiale, l'artisanat, l'alimentation naturelle, la réparation mécanique, la garde d'enfants, le recyclage, le socio-culturel, etc. À ces coopératives s'ajoutent des organismes dont l'intérêt porte sur la santé (celle des femmes en particulier), l'assistance aux chômeurs et aux bénéficiaires de l'aide sociale, les communications par l'intermédiaire de radios communautaires, l'environnement et le recours aux technologies appropriées, le développement intérieur, l'éducation alternative, etc.

En ce qui concerne le milieu rural, c'est surtout aux régions périphériques que l'on se réfère. On pense aux diverses initiatives adoptées par les populations locales afin de briser leurs liens de dépendance à l'égard des investissements privés venant de l'extérieur ou des décisions gouvernementales. Il s'agit d'activités qui résultent d'une solidarité nouvelle manifestée par des gens désireux de demeurer dans leur région. Malgré leur caractère marchand, les entreprises communautaires créées ont une finalité autre que celle des entreprises traditionnelles autant par leur mode de fonctionnement que par l'absence de la recherche du plus grand profit possible.

Pour fins d'illustration, on peut mentionner ici les treize corporations de la Société d'aménagement intégré des ressources de l'Est du Québec, les entreprises issues des initiatives du Comité de planification et de développement dans l'Outaouais, les entreprises suscitées par le groupe Mobilisation dans le comté de Kamouraska, ou encore celle mieux connue du J.A.L. dans la vallée du Témiscouata. Une partie de ces dernières se sont données récemment une structure légale de type traditionnel sans pour autant abandonner l'esprit communautaire à la base de leur création.

Les contacts auprès de gens impliqués dans les alternatives sociales ont permis de dégager un profil psycho-socio-économique qui se rapproche beaucoup de celui dégagé par l'étude du Stanford Research Institute.

Ainsi les alternatifs québécois sont:

- âgés de moins de 40 ans;
- dotés d'un niveau d'éducation supérieur à la moyenne;
- favorables à une répartition des tâches lorsqu'ils vivent en famille;

- partisans des formes de loisirs non marchands impliquant une liaison étroite et naturelle avec l'environnement social;
- particulièrement enclins à participer dans leur environnement immédiat à des initiatives à caractère social;
- favorables, pour leurs activités, autant dans le secteur formel qu'informel, à une gestion participative dénuée de structure hiérarchique¹⁷.

Conclusion

Comme on le voit, la «nouvelle culture» touche beaucoup de monde même si, contrairement à la fable de La Fontaine, tous ne sont pas atteints. Il serait intéressant de tenter de faire ressortir, s'il y en avait, certaines spécificités des manifestations de la nouvelle culture au Québec, mais les informations disponibles ne le permettent pas. À vrai dire, étant donné que les facteurs favorisant l'émergence des alternatives sociales sont les mêmes que chez nos voisins du Sud, il ne faut pas se surprendre du fait que les similitudes l'emportent sur les distinctions. Quant aux chances de la pérennité de l'influence des valeurs nouvelles, il nous semble permis d'affirmer que l'on n'est pas en présence d'une mode passagère. D'une part, la persistance de la crise économique — malgré les velléités de reprise actuelle — va continuer d'exercer un rôle d'incitation. D'autre part, l'approche réaliste dont les alternatifs font aujourd'hui preuve fait croire aux chances de réussite de bon nombre d'initiatives. Même en présence d'une croissance économique équivalente à celle des années 50 et 60, on serait justifié de croire en la persistance des valeurs véhiculées par les adeptes de l'économie humaine. Car on retrouverait toujours les mêmes travers des sociétés industrielles marquées par la lourdeur des grandes administrations, la spécialisation des tâches, l'absence de sentiment d'appartenance à l'égard d'un milieu de travail où règne l'esprit de compétition à l'intérieur de structures hiérarchiques.

Il sera donc opportun, quelle que soit l'évolution de la conjoncture économique, de chercher à favoriser l'essor des alternatives sociales. Il n'est pas nécessaire que la majorité de la population adopte à un haut degré les nouvelles valeurs pour que les sociétés modernes «reverdisent». Il est facile d'imaginer l'instauration d'une coexistence pacifique entre ceux qui optent en faveur d'un système de motivation marqué du sceau de l'individualisme et ceux qui privilégient l'esprit de communauté. En évitant de situer les alternatifs dans un contexte de marginalité susceptible d'engendrer ce que la littérature française qualifie d'économie duale, on pourra trouver l'équivalent de ce qui s'observe en Californie du Nord, où la Jaguar côtoie la Coccinelle, chacun ayant sa place au soleil.

NOTES

1. M. Reich, *Le regain américain*, Robert Laffont, 1971. Titre original: *The Greening of America*, Random House, 1970.
2. J. Rubin, *Do it*, Seuil, 1971.
3. R. Heilbroner, *Business Civilization in Decline*, W.W., Norton, 1976.
4. D. Thoreau, *1837-1861 Journal*, Les Presses d'aujourd'hui, 1981.
5. F. Davis, «Why all of us may be hippies someday», *Trans-Action*, déc. 1967.
6. D. Elgin et A. Mitchell, «Voluntary Simplicity (3)», *The Co-Evolution Quarterly*, été 1977.
7. The Harris Survey, *Quality wins over quantity*, 23 mai 1977.
8. M. Ferguson, *The Aquarian Conspiracy*, traduit en français sous le titre *Les enfants du verseau*, Calmann-Levy, 1981.
9. M. Simirenko, «Another view of Economics», *Taking Charge*, Bantam Books, 1978.
10. D. Elgin, *Voluntary Simplicity*, Morrow Quill (N.Y.), 1981.
11. P. Vallières, «Vers un Québec post-nationaliste», *Changer de société*, Québec/Amérique, 1982.
12. M. Satin, *New Age Politics*, Delta Book, 1979.
13. J. Applegath, *Human Economy: A bibliography*, Amherst, The Human Economy Center, mai 1981.
14. A. Fortin et al., *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1981.
15. *Répertoire québécois des outils planétaires*, Allègre, 1977.
16. *Bottin des ressources alternatives*, Québec, Entrepôt coopératif l'Engouement.
17. A. Joyal et B. Vermot-Desroches, *Comportements de consommation et émergence de sociétés organiques*, Rapport de recherche soumis à Consommation et Corporations Canada, 1982.

— partisans des formes de...
 1. M. Ratz, *La région québécoise*, Robert Laffont, 1971. The original, *The Québec Region*, Random House, 1970.
 2. J. Rubin, *De la*, 1971.
 3. R. Heilbrunn, *La région québécoise*, W.W. Norton, 1970.
 4. D. Thomson, *1837-1961 Québec, Les Presses de l'Université de Montréal*, 1967.
 5. F. Davis, «Why all of us may be bigger somnambules», *Trans-Action*, déc. 1967.

Conclusion

Comme on en a vu, la situation économique du Québec est en fait la même que celle de la Californie du Nord. La crise économique est la même, les valeurs nouvelles sont les mêmes, les facteurs de croissance sont les mêmes. À vrai dire, tant donné que les facteurs économiques du Québec sont les mêmes que ceux de la Californie du Nord, on ne peut pas se surprendre du fait que les valeurs nouvelles soient les mêmes. Quant aux chances de la persistance de la crise économique, il est évident que, malgré les velléités de reprise actuelle, la persistance de la crise économique — malgré les velléités de reprise actuelle — va continuer d'exercer un rôle...

Il est évident que la situation économique du Québec est en fait la même que celle de la Californie du Nord. La crise économique est la même, les valeurs nouvelles sont les mêmes, les facteurs de croissance sont les mêmes. À vrai dire, tant donné que les facteurs économiques du Québec sont les mêmes que ceux de la Californie du Nord, on ne peut pas se surprendre du fait que les valeurs nouvelles soient les mêmes. Quant aux chances de la persistance de la crise économique, il est évident que, malgré les velléités de reprise actuelle, la persistance de la crise économique — malgré les velléités de reprise actuelle — va continuer d'exercer un rôle...

COMMENTAIRE

par

Andrée FORTIN

Enjeux de la nouvelle culture

Nouvelle culture, nouvelles valeurs; voilà ce qui nous arriverait des États-Unis et plus spécialement de la Californie, de San Francisco et la Silicon Valley. Mais sont-elles vraiment nouvelles, ces nouvelles valeurs? L'accent mis sur l'épanouissement personnel plutôt que la réussite matérielle, sur la qualité plutôt que la quantité, ne rejoint-il pas les valeurs des sociétés traditionnelles? Plutôt qu'une rupture avec la société industrielle et de consommation, plutôt que de nouveauté, s'agit-il tout simplement d'un retour aux bonnes vieilles valeurs d'autrefois?

En effet, le progrès semble être en panne. On parle de crise économique; la «stagflation» perd ses allures d'épiphénomène et se révèle structurelle. Les nuages gonflés d'acidité qui se promènent au-dessus de nos têtes annoncent la crise écologique. Crises économiques et écologiques, voilà qui compromet sérieusement la croissance. On parlait au début des années 70, avec le Club de Rome, de la croissance-Zéro; les années 80 s'interrogent sur la gestion de la *dé*-croissance.

Les filières qu'avaient l'habitude d'emprunter les jeunes diplômés se sont saturées au milieu des années 70; il ne s'en ouvre guère de nouvelles. Si autrefois la jeunesse disposait d'une aura de grâce et d'idéologie, on s'achemine lentement mais sûrement vers la gérontocratie. Pour les chômeurs instruits qui ont bénéficié des prêts et bourses, le «qui s'instruit s'enrichit» a fait place au «qui étudie s'endette».

C'est dans cette conjoncture bien particulière de crise économique, écologique et sociale qu'apparaissent les «nouvelles valeurs» de la «nouvelle culture», et, dans ce contexte, on peut les interpréter comme un repli autant qu'une mutation. On se tourne vers des valeurs moins matérialistes, on cherche moins la réussite matérielle et l'épanouissement personnel; a-t-on le choix? Cette nouvelle définition du bonheur n'est-elle qu'un réajustement des aspirations face à la crise, ou constitue-t-elle une véritable rupture annonçant l'émergence d'une société différente, proche de l'Écotopie d'Ernest Callenbach (cette Californie indépendante et écologiste...)?

Il faut donc examiner soigneusement ces valeurs nouvelles. Quels milieux pénètrent-elles? Comment se manifestent-elles? Quelle est leur force de change-

ment? En se diffusant, sont-elles récupérées? Mais justement, la récupération est une «valeur» écologique?!! Reprenons.

On l'a vu dans le film de Godbout et Sauvageau projeté hier, ces nouvelles valeurs ne sont pas l'apanage de quelques «freaks» ou marginaux; elles pénètrent jusque la classe moyenne à travers une élite intellectuelle. Les classes moyennes se font-elles alternatives? Verdissent-elles? On peut s'en convaincre en épluchant la liste des cours «d'épanouissement personnel» offerts le soir dans les cégeps et les polyvalentes; les aliments en vrac apparaissent dans les supermarchés alors que les boulangeries de quartier se multiplient et que des marchés publics poussent sur des terrains de stationnement; on s'inquiète de sa forme physique, on «prend conscience de son corps», on s'inscrit à des gymnases, à des centres sportifs publics ou privés. Autant de variations sur le thème de la croissance personnelle.

S'agit-il simplement d'un nouveau créneau pour le marketing essoufflé de notre société de consommation? Nous vend-on l'alternative et la croissance personnelle maintenant que tout le monde est «full-equipped» en appareils ménagers et en gadgets divers?

Pour bien saisir ce qui se passe actuellement du côté «nouvelle culture», il est important de se rendre compte qu'on en est actuellement à une deuxième phase du mouvement. Après les hippies des années '60 qui remettaient tout en question; après plus de 15 ans d'expériences diverses, des communes à la méditation transcendante, du LSD à l'alimentation «naturelle», on parle dorénavant plus volontiers d'alternative, de nouvelle conscience, des termes connotés beaucoup plus positivement que celui de contre-culture qui appartient — déjà — au passé. En effet, après la prise de conscience, la critique et le rejet de la société de consommation, après les discussions sur l'harmonie avec le cosmos en général autour d'un joint ou dans la revue *Mainmise* (dont plusieurs articles incidemment étaient traduits de l'américain), on discute désormais de chauffage solaire sur les chantiers, de mise en marché d'aliments «naturels» ou «biologiques» en conseil d'administration de coopérative, de création d'emplois et de concertation régionale entre organismes communautaires, culturels et coopératifs.

On rejetait violemment la technologie, on s'est mis à l'informatique et même à la comptabilité et à la gestion; on tente d'en développer des versions alternatives reflétant le fonctionnement collectif, collégial ou en tout cas non hiérarchique qui est celui des «nouveaux entrepreneurs», comme on les appelle en France. On essaie de systématiser, d'explicitier les nouveaux modes de fonctionnement. En effet le «tout-le-monde-fait-de-tout», la rotation systématique des tâches comprenait bien des pièges imprévus, a joué bien des tours; quand on est dans l'implicite, dans le non dit, sans définition claire des tâches et des responsabilités, en période de crise, chacun a beau jeu, soit de tirer la couverture de son bord, soit de rejeter tout le tort sur les autres. On cherche désormais un équilibre entre polyvalence et spécialisation, à se donner des balises de fonctionnement; autrement dit on dessine des organigrammes.

Plus surprenant encore quand on repense aux années 60, on ne recherche pas le profit en soi, bien sûr, mais on réalise de plus en plus que si on génère des surplus, on pourra les réinvestir dans d'autres entreprises alternatives, créer de nouveaux emplois... et dans une certaine mesure se donner une alternative aux subventions gouvernementales. C'est un souci de rentabilité, qui se fait jour parallèlement à celui du professionnalisme: de sortir du bricolage et de l'artisanat qui pour plusieurs sont devenus synonymes de médiocrité.

Donc si on peut parler de valeurs «post-matérialistes», comme André Joyal à la suite de Ronald Inglehart, il ne faudrait pas croire qu'elles soient non matérialistes ou anti-matérialistes; c'est plutôt qu'elles refusent de placer le matériel — ou l'économie — en dernière instance. (Contrairement aux ML qui plaçaient l'économie en dernière instance, mais n'étaient que des groupes de pression et de discussion, les alternatifs tendent à se donner la base matérielle, l'infrastructure économique qui leur permettra éventuellement de réaliser leur projet de société).

Mais ce que je suis en train de dire, au fond, n'est-ce pas que l'alternative, dans cette deuxième phase, est en train de s'institutionnaliser? Les enfants-fleurs de '67-'68, maintenant qu'ils sont devenus pères et mères de famille sont-ils tout simplement rentrés dans le rang, conservant juste assez d'alternative dans leurs valeurs pour leur permettre de s'ajuster à la crise de la croissance?

C'est ici qu'il faut faire preuve de prudence et ne pas s'en tenir uniquement à la dimension la plus visible et la plus bruyante de la nouvelle culture. Et quand on pense aux nouvelles valeurs, ce serait beaucoup réduire que de croire qu'elles proviennent toutes directement de la contre-culture. D'autres courants ont fortement marqué l'alternative telle que nous la connaissons aujourd'hui (et ici encore ce n'est pas indépendamment de l'exemple américain), ce sont le mouvement féministe, le mouvement écologiste, ainsi que toute la mouvance communautaire, des radios communautaires aux garderies populaires, en passant par les centres de santé des femmes et les associations de chômeurs. Tout cela forme une constellation, un mouvement alternatif — au sens large — traversé de multiples tendances et qui ne connaît pas l'unanimité ni la juste ligne, mais des connivences, des regroupements communautaires et culturels régionaux (ROCCR, ROCCA), des regroupements sectoriels nationaux ou internationaux (ARC, association des radios communautaires).

Ainsi, une préoccupation qui se fait de plus en plus pressante pour plusieurs est celle de la qualité de la vie; c'est une préoccupation écologique bien représentative des nouvelles valeurs dont on parle depuis tout à l'heure. Or, le thème de la qualité de la vie est bien souvent mis de l'avant, dans les milieux de travail, par les femmes. En effet leur (relative) nouveauté sur le marché du travail et la double tâche qui est leur lot les rendent plus sensibles à l'organisation du travail dont elles remettent en question la rationalité, et ce, pas nécessairement de façon bruyante ou syndicale, mais quotidienne. On a ici un bon exemple d'une nouvelle valeur qui n'est pas portée par un groupe marginal ni par une élite et qui va au-delà d'un

ajustement à la crise, qui pourrait — mais pas nécessairement — conduire à des transformations majeures dans notre société.

On parlait tout à l'heure de croissance personnelle et voici qu'on est passé aux groupes communautaires. L'autonomie et le «soi» sur lesquels on a mis l'accent dans les années '70 n'ont pas relégué aux oubliettes le «collectif» mis de l'avant dans les années '60. Il apparaît de plus en plus clairement que les dimensions individuelles et collectives de l'épanouissement ou de l'autonomie, loin d'être en contradiction, vont de pair. On ne peut pas être autonome tout seul en toutes choses. L'autarcie totale est tout le contraire de l'autonomie totale et ressemble plutôt au dénuement total ou à l'aliénation totale. (Comment arriver en des journées de 24 heures et des semaines de 7 jours à s'autosuffire en alimentation, vêtements, logement, chauffage, éducation, santé?) L'autonomie individuelle passe nécessairement par la participation à un réseau d'échanges, par un groupe d'appartenance.

Tout cela prend rapidement des couleurs politiques — au sens où la vie privée est politique, c'est-à-dire en dehors des instances, des institutions politiques habituelles. Mais cela nous entraînerait trop loin pour le moment.

Prenons un exemple pour illustrer ce propos, celui du travail à temps partiel déjà évoqué par André Joyal. Un sondage récent démontrait que, contrairement à la rhétorique syndicale, les travailleurs à temps partiel ne se sentent pas des laissés-pour-compte: le temps partiel est un choix bien plus qu'un purgatoire dans l'espoir d'un emploi à temps plein. Les syndicats, avant-garde des travailleurs — sinon des prolétaires — en période de croissance, sont-ils à la remorque des troupes en période de décroissance? Dans notre univers non euclidien, la juste ligne s'est-elle incurvée? Faut-il s'en surprendre? Dans la mesure où on parle effectivement de nouvelles valeurs porteuses de changements profonds et non d'un simple réajustement à la société post-industrielle, peuvent-elles trouver écho dans les lieux habituels? Ne doivent-elles pas se donner d'autres portes-paroles, d'autres modes d'interventions, d'autres assises que celles des sociétés industrielles, reposer sur d'autres groupes sociaux qui seront difficilement définissables en terme de classes sociales par exemple?

En effet, on observe que le mouvement alternatif demeure à l'écart des institutions, qu'il ne se manifeste pas par des revendications par rapport à l'État comme le font les habituels et traditionnels groupes de pression, et essaie de se définir par rapport à sa logique propre et non en fonction de celle de l'État. Revendiquer, c'est se placer dans la logique de celui auprès de qui on revendique. Mais si l'alternative ne s'épuise pas en revendications auprès du gouvernement, cela ne veut pas dire qu'elle n'entretient aucun «commerce» avec l'État. C'est simplement qu'il ne constitue pas un axe de référence pour l'alternative. Et, en ce sens, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'un mouvement parallèle, car deux parallèles même si elles ne se croisent jamais vont dans la même direction. La nouvelle culture loge dans les interstices, se développe dans un ailleurs à l'espace quadrillé étatique.

En terminant, André Joyal trace un portrait des alternatifs. Je voudrais à mon tour susciter quelques réflexions sur ces «bibittes rares». Les alternatifs auraient en général moins de 40 ans; mais ils vieillissent eux aussi. Ceux qui avaient 25 ans en 1968 franchissent cette année le cap... et leurs enfants entrent au cégep sinon à l'université. Comment se comporteront ces alternatifs de la deuxième génération? Cela devrait nous donner de bons indices quant à l'avenir du mouvement.

Les alternatifs ont une éducation supérieure à la moyenne. Ils sont de la génération des prêts/bourses. Ce qui n'empêche pas qu'on trouve de nombreux «drop-out» chez eux: entreprendre des études et obtenir un diplôme, ce sont deux choses différentes, surtout quand le diplôme n'est pas une fin en soi, quand le savoir est un outil.

Mais je voudrais surtout insister sur la répartition des tâches dans les familles. Voilà à mon sens un test crucial pour la nouvelle culture. Comme «ailleurs», on y répartit les tâches bien plus souvent que les responsabilités. De ce côté, la «vieuse» mentalité offre des résistances. Des communes on est revenu au couple et au village communautaire ou à la coop d'habitation. Les nouveaux modèles sont longs à émerger, et souvent ce qui émerge en fin de processus... c'est la famille monoparentale. Si cet éclatement des structures familiales traditionnelles s'accompagne de la création de nouveaux réseaux d'entraide, de solidarité, d'amitié et de voisinage, peut-être alors assistera-t-on à la naissance d'une «nouvelle famille», d'une nouvelle vie quotidienne. Sinon, comme dans les autobus, on «avance en arrière».

Enfin une caractéristique des tenants de l'alternative, qui me laisse croire que le mouvement en est vraiment un de rupture par rapport à la société post-industrielle et non un simple ajustement à sa version «fin de siècle», c'est que les alternatifs sont très soucieux d'en arriver à une cohérence entre leur vécu et leur discours, entre les objectifs qu'ils poursuivent et la façon dont ils les poursuivent. Ils tiennent à éviter le «burn out» des militants «ordinaires», c'est-à-dire politiques et syndicaux. Et puis, ils font des enfants, en pleine période de dénatalité! Peut-être que la revanche des berceaux jouera en leur faveur?! Chose certaine ils ont des enfants et, encore plus important, ils ne les marginalisent pas: ils leur font une place dans la vie quotidienne, et non pas à l'écart.

Peut-on parler de coexistence pacifique entre la nouvelle culture et le reste du monde? C'est à suivre. À force de chercher une cohérence entre le vécu familial, l'organisation du travail, la vie culturelle, etc., cela pourrait déranger... Mais il est sûr qu'il existe un danger de ghettoïsation (pensons au Plateau Mont-Royal). L'alternative pourrait devenir la soupape de sécurité du système, un refuge pour mésadaptés sociaux divers, pendant qu'en dehors de cet oasis alternatif continuent l'exploitation des travailleurs et celle de l'environnement. Si la nouvelle culture veut éviter le ghetto, la marginalisation ou la folklorisation, elle doit pénétrer tous les interstices. On l'a dit: la récupération et le recyclage sont des principes écologiques. Le défi de la nouvelle culture c'est de les appliquer sur une large échelle, afin non pas d'être récupérée, mais de récupérer l'ancienne culture.

Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis, sous l'angle des médias et de l'industrialisation de la culture; influences, résistances, comparaisons; recherche faite, recherche à faire. Voilà ce dont, en principe, nous devions traiter. Nous avons abordé ce vaste programme de façon très sélective, tant en ce qui concerne les thèmes que les auteurs. Dans les deux cas, nous avons préféré l'échantillon typique à l'échantillon représentatif, faute de pouvoir réaliser le second. Un tel choix entraîne bien des lacunes. On pourra s'étonner notamment que, dans un exposé situé sous le signe général des rapports culturels entre le Québec et les États-Unis, une si forte proportion des travaux cités ne soient

LES MÉDIAS ET L'INDUSTRIALISATION DE LA CULTURE*

Line Ross et Roger De la Garde

En effet, dès le début de l'industrialisation de la culture au Québec/États-Unis, on note sur un constat: l'omniprésence de la culture et des produits culturels américains dans nos vies. (Cela a été souligné assez souvent à ce colloque pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister.) Et immédiatement après, sur cet autre constat: nous vivons là, d'une façon qui nous est propre, une situation commune à un grand nombre de pays. Enfin nous constatons aussi que c'est essentiellement à travers le processus d'industrialisation de la culture que ces échanges culturels et cette pénétration culturelle se font.

Ce triple constat nous a amenés à proposer, plutôt qu'un inventaire des travaux strictement québécois sur la culture et les industries culturelles, dans leurs rapports avec la culture et les industries culturelles des États-Unis, un texte plus

* Nous remercions Jean-Pierre Desaulniers pour ses intéressants commentaires sur une version préliminaire de ce texte.

Nous explorons donc la question des rapports culturels internationaux, à partir du constat de la suprématie américaine. Nous dégagerons d'abord des éléments de description et d'analyse, de diagnostic, de cette suprématie (partie II), pour nous attacher ensuite (III) à quelques éléments d'explication du phénomène: facteurs qui la fondent et autres facteurs qui la limitent, débouchant sur des possibilités et des faits de résistance (IV). Auparavant, nous nous poserons brièvement la question de la pertinence et des limites d'une approche de la culture sous l'angle de la culture industrielle, de l'industrie culturelle et de la culture de masse, et de la façon dont les chercheurs en culture/communication ont construit ce champ (I).

Il est peut-être utile de souligner d'abord que la position de valeur favorable à l'autonomie culturelle qui nous amène à explorer les tenants et les aboutissants de la suprématie culturelle américaine et les facteurs qui feraient qu'il est possible d'y résister ou de développer «des processus originaux d'assimilations» n'implique nullement un rejet des cultures étrangères ou plus particulièrement de la culture américaine. Outre qu'il serait tout à fait irréaliste, un tel rejet signifierait repli et appauvrissement culturels. On peut souhaiter, plutôt, une ouverture qui alimente et dynamise, mais sans détruire sa spécificité, notre vie culturelle.

268

LES MÉDIAS ET L'INDUSTRIALISATION DE LA CULTURE*

Line Ross et Roger De la Garde

* Nous remercions Jean-François Desautels pour ses indications complémentaires sur une version préliminaire de ce texte.

Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis, sous l'angle des médias et de l'industrialisation de la culture; influences, résistances, comparaisons; recherche faite, recherche à faire. Voilà ce dont, en principe, nous devons traiter. Nous avons abordé ce vaste programme de façon très sélective, tant en ce qui concerne les thèmes que les auteurs. Dans les deux cas, nous avons préféré l'échantillon typique à l'échantillon représentatif, faute de pouvoir réaliser le second! Un tel choix entraîne bien des lacunes. On pourra s'étonner notamment que, dans un exposé situé sous le signe général des rapports culturels entre le Québec et les États-Unis, une si forte proportion des travaux cités ne soient québécois ni par leurs auteurs ni par leur objet propre. Disons, pour notre défense, que les recherches québécoises dans le domaine sont relativement rares, mais surtout que le sujet, par définition en quelque sorte, appelle une approche comparative qui déborde le cadre de la société québécoise.

En effet, dès qu'on aborde le thème des rapports culturels Québec/États-Unis, on bute sur un constat: l'omniprésence de la culture et des produits culturels américains dans nos vies. (Cela a été souligné assez souvent à ce colloque pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister.) Et immédiatement après, sur cet autre constat: nous vivons là, d'une façon qui nous est propre, une situation commune à un grand nombre de pays. Enfin nous constatons aussi que c'est essentiellement à travers le processus d'industrialisation de la culture que ces échanges culturels et cette pénétration culturelle se font.

Ce triple constat nous a amenés à proposer, plutôt qu'un inventaire des travaux strictement québécois¹ sur la culture et les industries culturelles, dans leurs rapports avec la culture et les industries culturelles des États-Unis, un texte plus général, qui tente de réunir des matériaux susceptibles de contribuer à une problématique de l'industrialisation de la culture et des rapports culturels internationaux. Nous explorerons donc la question des rapports culturels internationaux, à partir du constat de la suprématie américaine. Nous dégagerons d'abord des éléments de description et d'analyse, de diagnostic, de cette suprématie (partie II), pour nous attacher ensuite (III) à quelques éléments d'explication du phénomène: facteurs qui la fondent et autres facteurs qui la limitent, débouchant sur des possibilités et des faits de résistance (IV). Auparavant, nous nous poserons brièvement la question de la pertinence et des limites d'une approche de la culture sous l'angle de la culture industrielle, de l'industrie culturelle et de la culture de masse, et de la façon dont les chercheurs en culture/communication ont construit ce champ (I).

Il est peut-être utile de souligner d'abord que la position de valeur favorable à l'autonomie culturelle qui nous amène à explorer les tenants et les aboutissants de la suprématie culturelle américaine et les facteurs qui feraient qu'il est possible d'y résister ou de développer «des processus originaux d'assimilation» n'implique nullement un rejet des cultures étrangères ou plus particulièrement de la culture américaine. Outre qu'il serait tout à fait irréaliste, un tel rejet signifierait repli et appauvrissement culturels. On peut souhaiter, plutôt, une ouverture qui alimente et dynamise, mais sans détruire sa spécificité, notre vie culturelle.

266

I

Une part de la culture — entendue ici comme l'ensemble des biens et services destinés premièrement à l'imaginaire, à la connaissance et à l'information, publique et privée, ludique ou stratégique, et les supports et vecteurs matériels et technologiques de ces biens et services — s'inscrit maintenant dans un processus industriel/marchand de production si massif que la participation à la culture passe dorénavant par la consommation de produits standardisés, stéréotypés et reproductibles. L'oeuvre se fait produit et marchandise, son usage devient consommation. Cette partie de la production culturelle, à propos de laquelle on emploie, précisément, le langage de l'économie de marché: production, distribution, mise en marché, consommation, a atteint dans presque tous les pays (au moins sur le plan de la consommation culturelle), des dimensions telles qu'elle imprègne, nourrit et menace toutes les autres formes de culture et tend, par conséquent, à marquer les contours de l'ensemble de la culture de chaque société.

De plus, le mode de production industriel des formes culturelles étant porté par une dynamique qui le conduit à un processus de transnationalisation, sinon de mondialisation, il touche également et peut-être surtout les cultures nationales d'un grand nombre de pays, en ce qu'il les menace de «dénationalisation» et d'«internationalisation» (ce dernier terme, comme dans le cas de nos syndicats «internationaux», renvoyant bien davantage à une présence américaine massive qu'à un enrichissement mutuel des cultures de la planète).

La question de cette industrie et de la culture industrielle qu'elle porte se situe donc d'emblée au coeur de toute problématique de la culture. Un tel angle d'attaque, qui nous semble fructueux et même nécessaire (tout en appelant des approches complémentaires), comporte toutefois des difficultés, notamment celle de définir «culture industrielle», «culture de masse» et «industries culturelles», et des risques, notamment celui du réductionnisme.

Difficultés de clarification conceptuelle d'abord. Pour le précurseur qu'a été Morin (1962)², culture industrielle et culture de masse ne se confondent pas. Quoiqu'elle soit née sous la poussée du capitalisme et de la recherche du profit, la culture industrielle apparaît partout, à l'Est comme à l'Ouest, dans les pays dits socialistes comme dans les pays capitalistes et, à l'intérieur de ces derniers, sous l'impulsion de l'État comme de l'entreprise privée. Cependant, dans un cas, la logique dominante du processus est celle de l'intérêt politique et idéologique, les contenus sont contrôlés par l'État, on cherche à adapter le public à la culture, alors que, dans l'autre, c'est la logique de l'intérêt économique, de la recherche de marchés pour les produits culturels: on cherche à adapter la culture au public, on joue donc davantage sur l'hédonisme, l'imaginaire, le divertissement, bref sur le principe de plaisir et les mécanismes de l'identification/projection. C'est à cette dernière production culturelle, liée au capitalisme privé, que Morin réserve l'appellation de «culture de masse».

Le terme toutefois demeure ambigu et, à l'instar de Mattelart et Piemme (1980), nous préférons parler de mode industriel de production de la culture et d'industries culturelles, afin de mieux marquer le caractère propre de cette forme moderne de culture, liée à la production collective, bureaucratisée, planifiée, d'un produit marchand qui emprunte les voies du marché (marketing, publicité, réseaux commerciaux de distribution) pour y être «consommé». La participation à cette culture n'est jamais directe mais exige la consommation répétée de produits standardisés, stéréotypés, conformes aux normes de la production industrielle. Cette forme culturelle «industrielle», «de masse», se distingue des autres, non seulement en ce qu'elle emprunte aux autres cultures (nationales, religieuses, savantes, etc.) et tend à les amalgamer dans une mosaïque, mais surtout par ce mode de production (bureaucratisation/commercialisation) et ce mode de participation (consommation/marchandisation).

Risques de réductionnisme, avons-nous dit. En effet la culture industrielle n'est accessible à l'analyse³ qu'à travers le produit culturel marchand: au centre, la marchandise (bien, service ou modèle), en amont son mode de production/mise en marché/distribution, en aval les modalités de sa réception et, à tout moment, son insertion dans les rapports sociaux.

Or il faut reconnaître que le produit culturel marchand est si divers tant dans sa nature que dans les modalités de sa production-distribution-consommation, qu'il n'est pas facile de la circonscrire précisément. Où situer le spectacle rock par rapport au disque? Doit-on isoler pour l'analyse les produits «immédiatement culturels» ou inclure les moyens de production et les supports matériels de ces produits? Seulement le disque ou le phonographe? Seulement la création typographique ou les photocomposeuses? Seulement les émissions vidéo ou les appareils? Comment tenir compte des différences entre la logique et le fonctionnement des éditions Harlequin et ceux des éditions Maspéro? C'est là un problème que divers chercheurs travaillent depuis quelques années à résoudre (Huet *et al.*, 1978; Flichy, 1980). Pour notre part, nous nous contenterons de constater ici que la dynamique des industries de la culture et le cheminement culturel de leurs produits ne s'embarassent guère de tels clivages⁴.

Une approche centrée sur l'industrie culturelle doit aussi faire face au problème du rôle important que jouent dans la culture bien des produits marchands qui se font vecteurs culturels, même si telle n'est pas leur finalité première — de l'automobile à l'architecture des McDonald's, en passant par la mode (qu'on pense au *T-shirt-slogan* ou réclame)⁵.

Plus généralement, la dimension symbolique, sociale, culturelle tend à dépasser la dimension utilitaire-fonctionnelle de la consommation même des produits strictement «non culturels». Nos sociétés sont devenues des sociétés de marché, c'est-à-dire que le marché s'y impose comme modèle des rapports sociaux. Comme le souligne Leiss (1983), la place du marché est envahie d'icônes, on consomme de plus en plus des images plutôt que des biens. La consommation

ostentatoire autrefois réservée aux classes privilégiées, et plus largement la consommation d'identification «inauthentique» se répandent dans l'ensemble de la société, sous l'impulsion du marché et de sa dynamique interne, modelés selon les exigences économiques d'accélération de la distribution et de la consommation des biens et services. Tant et si bien que la vente ou l'usage des réfrigérateurs et des tondeuses à gazon relèvent maintenant autant de l'anthropologie que de l'économique, comme l'ont bien vu autant les chantres de la société de consommation que les prophètes de son autodestruction (comme Baudrillard, 1972 et 1978 ou Gorz, 1983).

En d'autres termes, si les produits culturels sont (pas si aisément) repérables, la culture, elle, ne se laisse guère compartimenter. Il est aussi nécessaire d'en tenir compte que cela est difficile. Cela suppose entre autres choses que l'on dépasse le (trop fréquent) découpage du champ culturel exclusivement à partir de la «tuyauterie»: média, technologie, genre, secteur. Cet angle, qui a beaucoup de sens du point de vue de l'entrepreneur culturel, en a par contre fort peu du point de vue d'une problématique de la culture, qui doit englober à la fois une théorie de la production et une théorie de la réception.

D'une part, en effet, valeurs, normes, mythes, idées, images, représentations, discours, etc. circulent abondamment et complémentaires (fût-ce d'une complémentarité parfois conflictuelle⁶), d'un média, d'un genre, d'une technologie, d'un secteur à l'autre. Ainsi, l'industrie de la publicité domine toute la structure de la production culturelle marchande et les messages publicitaires pénètrent tous les médias, directement et aussi indirectement, par les normes de qualité technique et «artistique» qu'ils imposent. Ainsi les entreprises de l'informatique, qui peuvent compter autant sur les médias d'information que sur leur propre marketing pour assurer leur publicité⁷, ont un impact global sur d'autres institutions sociales (l'école, notamment), sur les formes de la production culturelle, aussi bien dans le domaine de la connaissance que dans ceux des arts⁸ et du divertissement, et même, probablement, sur la structure profonde du langage et de la pensée (Goulet, 1982). D'autre part, considérer certains produits culturels sous l'angle du média rend quasi-impossible une analyse proprement culturelle. Qu'y a-t-il de commun entre *Potemkine* et *Tarass Boulba* (Yul Brynner est Tarass, Tony Curtis Andrei, pauvre Gogol!), entre *Yol* ou *La hora de los hornos* et *Les Aventuriers de l'arche perdue*, à part d'être du cinéma (c'est déjà beaucoup, il est vrai)? Et que faire du disque radiodiffusé, du théâtre filmé, de la pièce de théâtre réalisée en film ensuite télédiffusé (le *Macbeth* de Polanski à Radio-Canada)?⁹ C'est d'ailleurs un des principaux reproches que l'on puisse faire au concept de culture de masse — outre son association, euphonique mais nullement nécessaire, avec la très critiquable théorisation de la société de masse — que d'avoir trop exclusivement été défini par ses modes de diffusion (par les supports médiatiques), ce qui ne permet guère de tenir compte de la réalité et de la diversité des produits culturels (et de leurs réceptions), ni des changements de sens dus au contexte, à la contamination symbolique que produisent les amalgames et les mosaïques caractéristiques de la culture marchande¹⁰.

Bref, tout comme l'étude de l'information diffusée par tel ou tel média n'est qu'un moment (nécessaire) de l'analyse du problème de l'information dans une société (production, circulation, utilisation par les institutions, les groupes et les citoyens), plus généralement celle de la production d'une forme (dominante) de la culture doit intégrer les questions partielles dans une approche synthétisante. Cette exigence, nous allons le voir, n'a pas toujours été respectée.

C'est surtout par le thème des mass media et de la culture des médias qu'a été abordée la production industrielle de la culture parce que, historiquement, ce sont le cinéma, la presse de masse, la radio puis les autres «moyens de communication de masse» qui sont venus le plus visiblement bouleverser la culture et les cultures des sociétés industrielles puis des sociétés «en voie de développement». Depuis quelques années, ce champ scientifique, d'abord entièrement dominé par certaines approches et thématiques fonctionnalistes et empiristes américaines, se diversifie en même temps qu'il s'élargit pour intégrer de nouvelles dimensions (notamment technologies de communication, de télécommunication et de production-traitement de l'information et même de la connaissance), rejoignant parfois des courants plus anciens mais quelque peu marginalisés (par exemple, l'étude des rapports entre technologie et pouvoir nous fait actuellement «redécouvrir» Weber).

La société américaine a été l'une des premières à vouloir pousser jusqu'au bout l'expérience (l'aventure) de la démocratisation et arriver à l'universalité ou à la «démocratie de masse», selon l'expression d'Alexis de Tocqueville. Elle a cherché la démocratisation politique (système des partis, parlementarisme), sociale (liberté d'association) et culturelle (éducation universelle et accès universel et privatisé à l'information).

L'apparition de toute nouvelle technologie ou moyen de diffusion collective s'y est accompagnée d'une volonté, surtout politique, de les soumettre à une finalité de démocratisation, au sens d'une plus grande facilité d'accès aux «choses» publiques (information, culture, connaissance) — mais non à la production de ces «choses». Cette dernière forme d'accès a toujours été et demeure le rêve des «libéraux» américains. L'histoire de la radio américaine et le rôle des grandes Fondations nous en fournissent des exemples éloquentes.

Cependant la nature commerciale des entreprises de diffusion collective a imposé des contraintes et fixé des limites aux contenus ainsi transmis. Si la nature du produit demeure, pour l'essentiel, d'ordre culturel (messages symboliques, mythes, modèles de comportement, figures d'autorité, etc.), sa finalité et jusqu'à un certain point sa raison d'être sont fortement déterminées par le caractère commercial de leur mode de production et de diffusion. En somme, la nature des médias de communication est fondamentalement double: à la fois économique et culturelle.

Si les chercheurs américains ont reconnu cette dualité, l'orientation de leurs travaux s'explique davantage par le poids économique que par l'impact culturel des médias. Ils ont en effet fortement privilégié d'une part des études sur les audiences,

leur profil démographique (sexe, âge, scolarité) et leur «valeur marchande» (revenus dont elles disposent); d'autre part des études sur les effets: l'efficacité et la fiabilité des médias, l'efficacité et la pertinence des symboles diffusés, l'efficacité et la validité des techniques de mesure et de mise en marché. Bref, la majorité des études sur les médias de communication ont porté sur l'auditoire-en-tant-que-marché-potentiel-de-consommateurs.

On note une quasi-absence d'études et de modèles américains ayant pour objet les producteurs-diffuseurs de biens culturels massmédiatiques. Mais alors que ceux-ci établissaient leurs monopoles et consolidaient leur contrôle sur le marché international, d'autres se sont penchés sur la question. Cette centralisation du pouvoir de décision, cette haute capacité technologique et industrielle de production, et cette puissance financière dont jouissaient, de toute évidence, les grandes multinationales de la communication (télévision, disques, matériel audiovisuel pédagogique, livres, magazines, agences de presse, bureaux de relations publiques), sont venus renforcer leur intuition, entretenue par l'apparente efficacité de la propagande en temps de guerre et de la publicité en temps de paix, de l'apparition d'une nouvelle forme d'impérialisme. Et puisque les entreprises étaient américaines, sinon de propriété du moins d'allégeance, la question d'un «impérialisme culturel» fut assez rapidement posée.

Plus généralement, au cours des dernières années, il s'est produit un glissement dans les préoccupations de la communauté des chercheurs en communication, au Québec comme ailleurs: d'abord unidisciplinaire, empirico-utilitariste, *value free* et quantitative, la recherche tend à devenir aussi pan-disciplinaire, politique et qualitative. Après avoir visé à produire des solutions précises à des problèmes circonscrits, à fournir des résultats d'une très grande fiabilité et validité au moyen d'instruments de mesure de plus en plus sophistiqués, on tend de plus en plus à interroger la pertinence des questions et à dégager des problématiques qui aillent au-delà des fragmentations techniques/médiatiques et des morcellements disciplinaires. En Angleterre, en Allemagne, en France, en Italie, dans plusieurs pays latino-américains, au Canada et au Québec, et aux États-Unis même, une partie de la recherche se fait plus globale et plus critique. Elle permet donc mieux, entre autres choses, de situer la question des rapports culturels entre pays.

II

Dans la recherche ou ailleurs, la question des rapports culturels entre les États-Unis et d'autres pays se pose en général d'emblée sous le signe de l'éléphant: l'éléphant est dans ma cour, «l'éléphant est sur mon balcon», comme dans la chanson de Whittaker. Certains le déplorent, d'autres s'en réjouissent. Mais tous admettent que la proportion globale élevée des produits culturels américains qui figurent aux différents menus culturels nationaux, comme l'impact extraordinaire de certains produits spécifiques à travers le monde (de *Reader's Digest* à *Roots*, en passant par *E.T.* et *Dallas*), est un phénomène lourd de signification et de conséquences.

En effet, même si on reconnaît très généralement, à travers l'image (largement mythique) de *melting pot* ou autrement, l'énorme apport de différents pays ou groupes étrangers dans la formation de la culture américaine, on ne peut guère, abordant la question des rapports culturels contemporains entre les États-Unis et certains autres pays, la poser simplement en termes de réciprocité, d'échanges, d'influences mutuelles ou de libre circulation (*free flow*). Un constat s'impose: la circulation internationale des produits culturels, si elle ne se fait pas totalement à sens unique, est massivement inégalitaire; la plupart des pays, même forts producteurs au plan interne, sont de gros importateurs de biens et services culturels et une part parfois énorme, toujours substantielle, de leurs importations provient des États-Unis qui, à l'inverse, demeurent très fermés aux produits culturels étrangers¹¹.

Nul ne prétend que les États-Unis soient le seul pays à jouir d'une position dominante dans ses rapports culturels marchands avec d'autres pays. Ainsi, dans le domaine du cinéma, l'Inde, premier producteur mondial de films, devance les produits américains dans plusieurs pays d'Afrique, tout comme le Mexique leur fait une forte concurrence en Amérique latine et l'Égypte, dans les pays arabes. Le Venezuela et surtout le Mexique exportent également de la bande dessinée, de la «paralittérature», des feuilletons télévisés (*telenovelas*) en Amérique latine et même aux États-Unis¹². Les anciennes puissances coloniales comme la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne continuent de jouer souvent un rôle important dans la consommation culturelle de leurs anciennes colonies, par exemple dans le domaine de la presse écrite. Dans la plupart de ces cas, toutefois, on parle d'échanges inégaux mais non de domination culturelle, car l'impact des pays exportateurs, tout réel qu'il soit, demeure limité. Habituellement en effet leur position n'est dominante que dans un ou deux secteurs de la production culturelle et par rapport à un nombre restreint de pays. D'autre part, cette relative suprématie culturelle est souvent fragile dans la mesure où elle ne s'accompagne pas (ou plus) d'une position privilégiée équivalente dans d'autres domaines (économique, politique, militaire) et relève d'une influence ou d'un prestige culturel d'ailleurs menacé et non d'une implantation proprement communicationnelle (Tunstall, 1977). De plus, ces pays exportateurs de produits culturels peuvent souvent être vus, sur ce plan comme sur d'autres, comme de simples relais ou intermédiaires entre pays central et pays périphériques dans la circulation internationale tant des biens et des contenus culturels que des modèles (Tunstall, 1977; Galtung, 1971).

La présence américaine dans l'industrie culturelle mondiale est au contraire polymorphe et planétaire. Presque tous les pays d'Occident et du Tiers Monde en subissent fortement l'impact et même les pays dits socialistes, en particulier européens, sont pénétrés par la culture industrielle d'origine ou d'inspiration américaine par l'intermédiaire du tourisme, de la musique, du film, de la radio, etc. Cette présence touche tous les secteurs de la production culturelle industrielle: *mass media* (contenus, technologies et modèles), publicité, marketing, relations publiques, télécommunications, informations et télématique (matériels et logiciels), banque de données, éducation, recherche scientifique, ces différentes actions se renforçant les unes les autres. Enfin la pénétration de l'industrie culturelle améri-

caine a été précédée et/ou s'accompagne (à des degrés divers) d'une pénétration politico-économico-militaire qui vient renforcer la pénétration culturelle et à son tour est portée par celle-ci.

Ce thème de la circulation internationale des produits culturels et du rôle déterminant qu'y jouent les États-Unis a fait l'objet, depuis une quinzaine d'années, d'un certain nombre d'études. Elles ont en général été entreprises sous l'impulsion de pays — souvent mais pas uniquement ni même principalement du Tiers Monde — qui étaient préoccupés de leur situation de dépendance dans l'ordre de la culture et plus particulièrement des communications. Leurs efforts, assez souvent encadrés par l'Unesco, ont conduit à des diagnostics puis à des propositions d'action surtout dans le domaine du système international de l'information, où s'est généralisée la revendication d'un «nouvel ordre mondial de l'information» qui rétablisse un certain équilibre entre le «Nord» et le «Sud», le Nord désignant ici surtout les agences de presse et les médias d'information américains (Mac Bride, 1980). Mais il s'est fait des diagnostics et des débats plus globaux, concernant l'ensemble des industries culturelles et spécialement, depuis quelques années, la télématique et ce qu'on a appelé «les flux transnationaux de données¹³», qui ont conduit, dans plusieurs pays, chercheurs et agents sociaux et culturels (et souvent économiques) à revendiquer la mise en place de politiques nationales de communication, c'est-à-dire l'intervention forte et directe des gouvernements dans la défense de l'autonomie culturelle et communicationnelle de leurs pays (Capriles, 1982).

On peut donc dire que l'inventaire de la présence culturelle américaine dans le monde, sous l'angle d'une description quantitative de la circulation mondiale des produits culturels américains et de leur consommation, est relativement avancé (Varis et Nordenstreng, 1974; Schiller, 1969; Tunstall, 1977; Cruise O'Brien, 1978), même si cette description repose souvent sur des classifications trop grossières pour permettre une analyse assez poussée. Dire en effet d'une «série» télévisée ou d'un film qu'il est américain ne renseigne guère sur les contenus (thèmes et valeurs) proposés et le traitement qui en est fait, leur adéquation par rapport à la culture du pays importateur, les attitudes des consommateurs, etc.¹⁴. Les recherches dans ce domaine se poursuivent et s'affinent. On tente par exemple de mettre au point des classifications des contenus télévisuels qui tiennent compte des thèmes et des traitements qu'on en fait et puissent se prêter mieux à une utilisation plus directe dans l'élaboration de politiques culturelles (Gould et Johnson, 1980).

On dispose également d'un certain nombre d'analyses portant non plus seulement sur la circulation des marchandises culturelles mais sur les industries culturelles comme telles, tant au plan national qu'international: place des industries de la culture dans l'ensemble de l'économie d'un pays et spécificité des modes de valorisation du capital effectuée par ces industries, concentration, rapports entre l'État et le secteur privé dans l'implantation et l'expansion interne et internationale de ces industries, transnationalisation, rôle de l'État et des bourgeoisies nationales dans le support ou la résistance à la transnationalisation, etc.

Il reste énormément à faire dans ce domaine complexe mais il se dégage certaines constantes. Entre autres que, dans les pays développés, la production culturelle devient un élément important de l'activité économique¹⁵. Que l'industrie culturelle est caractérisée par un processus très poussé de concentration aussi bien intrasectorielle (presse, télévision, informatique, livre, etc.) qu'intersectorielle. Que cette centralité et cette centralisation caractérisent également les industries culturelles considérées sur la scène internationale, et que les transnationales, dans ce domaine comme dans bien d'autres, ont le plus souvent pour pays d'attache les États-Unis. En somme, pour dire les choses (trop) simplement, non seulement les oligopoles de la culture produisent-ils localement des produits et des modèles qui sont les plus massivement distribués et consommés dans un grand nombre de pays, mais ils se transnationalisent et pénètrent la structure même de production/distribution de la plupart de ces pays (à des degrés variables selon les pays et les secteurs).

L'interprétation de ces constantes diffère évidemment selon les positions sociales, culturelles, économiques et idéologiques des acteurs sociaux concernés y compris des chercheurs dont les «pratiques théoriques» (Kristen, 1983) ne sont pas là plus qu'ailleurs indépendantes de leurs positions et projets, aussi bien dans la structure de production du savoir que dans la société. Certains, donc, ont repris, sous l'une ou l'autre de ses variantes, pour le domaine culturel la problématique de «l'impérialisme», du centre dominant/exploitant la périphérie et y suscitant la dépendance, l'aliénation, l'aggravation des contradictions et conflits entre les classes populaires et les bourgeoisies locales, plus ou moins complètement «dénationalisées». D'autres ne voient, dans l'inégalité des échanges et l'unidirectionnalité des «transferts» culturels et communicationnels, que la résultante naturelle du dynamisme, de la supériorité technique, scientifique, culturelle et politique du pays central (Brzezinski, 1971), présenté alors comme à la fois modèle et exportateur de développement, de «modernisation», de «progrès». (Entre ces deux extrêmes, évidemment, on retrouve bien des positions intermédiaires.)

En dehors des États-Unis eux-mêmes, toutefois, on trouve rarement, aussi bien parmi les chercheurs que parmi les décideurs (surtout politiques), des tenants de l'abolition totale des protectionnismes culturels. Les pays de démocratie libérale du Tiers Monde par exemple, et même des dictatures militaires, tout comme les pays plus centraux, sont souvent aussi sensibles, et même plus sensibles, à «l'invasion culturelle» qu'à la pénétration économique américaine. Cela n'entraîne certes pas toujours des actions proportionnées à leurs inquiétudes. Il reste que la pénétration massive de symboles étrangers est généralement perçue comme menaçant les cultures nationales, et les cultures nationales comme des choses à conserver — contrairement par exemple à certains modes de production «archaïques» et «inefficaces». D'où la reconnaissance de plus en plus répandue de la nécessité de politiques nationales de communication et de culture¹⁶.

La question centrale devient alors celle du *comment*: comment résister à l'éléphant, comment lui fermer sa cour ou l'empêcher de la saccager. Elle renvoie avant tout, pensons-nous, à deux ordres d'interrogations interreliés: les facteurs qui expliquent la suprématie américaine, les faits et les possibilités de résistance à cette suprématie.

III

La suprématie générale des États-Unis sur la scène mondiale compte évidemment parmi les facteurs les plus importants de leur forte position culturelle. Des auteurs comme Schiller, A. Mattelart, Eudes ont montré les rapports historiques et actuels entre les transnationales américaines de la culture et l'appareil étatique américain (diplomatie, armée, renseignement, «aide au développement», etc.) et la force que cette complémentarité imprime à l'ensemble de l'action américaine dans le monde. L'implantation et l'expansion de la radio, de la télévision, de divers journaux et magazines, des satellites de communication, etc., se sont faites largement sous l'impulsion et même sous la direction de l'armée et du gouvernement des États-Unis, au moment où ce pays s'imposait comme super-puissance mondiale, et dans la perspective de compléter et supporter l'action diplomatique et militaire ainsi évidemment que l'expansion économique du pays. Une fois le décollage assuré, la plus large part de l'action culturelle/idéologique a été transférée au secteur privé, maintenant principal responsable d'assurer la diffusion mondiale d'une image positive de «l'Amérique» et de répandre l'*American Way of Life*. Mais d'une part l'État américain continue de soutenir très fortement cette action culturelle — c'est le grand intérêt du livre d'Eudes (1982) que de nous offrir une description détaillée de l'appareil public d'exportation culturelle américaine actuel, dans son ampleur et ses ramifications. D'autre part, les industries culturelles américaines continuent d'être à la fois portées par la pénétration politique, militaire et économique des États-Unis et de faciliter cette pénétration. À l'ère de la démocratisation politique et de la recherche de nouveaux marchés pour les biens et services, qui fait de la «conquête des esprits» un enjeu capital aussi bien sur le plan économique que politique ou militaire, cette interdépendance et cette complémentarité des divers secteurs de l'action américaine constituent un atout majeur. En d'autres termes, si l'on veut, les divers types «d'impérialisme» — économique, politique, militaire, communicationnel et culturel (Galtung, 1971) — coexistent et se renforcent les uns les autres.

Les dimensions mêmes des industries culturelles américaines, grâce aux économies d'échelles qu'elles permettent, facilitent l'exportation et bloquent l'expansion des autres industries nationales: les produits culturels américains, déjà rentabilisés sur un marché intérieur énorme et riche, pourront ensuite être écoulés à l'étranger à des prix défiant toute concurrence, parce que les revenus ainsi recueillis sont souvent en quelque sorte «donnés par surcroît», pur bénéfice qui vient encore renforcer la position économique des entreprises exportatrices, selon la logique habituelle de la concentration du capital. Ces prix sont de plus ajustés à la capacité de payer du «client», des pays riches, comme le Canada, les payant cher (mais pas assez pour qu'ils ne soient plus concurrentiels par rapport à la production locale de produits équivalents) et des pays pauvres pouvant se les procurer à des prix qui relèvent tout à fait du dumping. Tout pays aux ressources limitées qui a choisi ou s'est laissé entraîner sur la voie des médias américains, avec les modèles «de riches» qu'ils comportent — abondance de la production à cause d'un rythme élevé de diffusion (par exemple plusieurs dizaines d'heures d'émissions télévisuelles par semaine), qualité technique et artistique des produits, renouvellement constant des

formes et des formats (qui seront ensuite répétés et multipliés indéfiniment), instantanéité et traitement multi-supports (dans le domaine de l'information), etc. — se trouve littéralement obligé de s'approvisionner abondamment en produits bon marché d'importation étrangère, surtout américaine. De ce point de vue, malgré d'évidentes différences quantitatives et qualitatives, le Canada et l'Australie ne se distinguent guère de bien des pays en voie de développement.

La position de *lingua franca* de l'anglais sur la scène internationale constitue un avantage marquant pour la pénétration culturelle américaine (anglo-saxonne). D'autant plus que les langues, leurs modes d'écriture et les technologies qui les portent, on le sait, sont indissociables de l'ensemble de la culture et jouent pour les individus comme dans l'évolution historique des sociétés un rôle culturel mais aussi social et économique qui montre qu'elles ne sont en aucun cas réductibles à des questions de codes linguistiques et touchent, par exemple, aux structures mentales¹⁷.

De la même façon, les modèles et les normes qui président à la production des biens et services culturels ont un impact qui, quoique parfois difficilement saisissable, est extrêmement profond. Or l'appareil de production culturelle américain produit et exporte non seulement des produits et des technologies mais aussi, et peut-être avant tout, des modèles de production et des normes de «qualité professionnelle», chose qui relève à la fois d'une description et d'une explication de la domination culturelle américaine et de la dépendance culturelle d'autres pays.

Les produits américains sont non seulement importés mais imités. Presque partout le film a une durée standard, un contenu dramatique fictif, la structure du récit narratif, fait appel à des ressources financières et techniques considérables et recourt à la vedettisation. Les genres filmiques se modèlent aussi souvent sur le cinéma américain: film policier, d'amour, d'horreur, western, etc. Presque partout les magazines et revues d'information générale ou spécialisée adoptent le format, la mise en page, la division thématique et rédactionnelle du *Times*, de *Newsweek*, ou du *National Geographic*¹⁸. Presque partout l'information diffusée par les médias se conforme à la norme de la dissociation nouvelle/analyse/opinion et aux critères de «l'objectivité»¹⁹ qui ont été élaborés à l'origine pour faciliter le passage du petit journal d'opinion au journal populaire ou de masse plus lucratif, et s'inscrit dans les «médias omnibus» axés sur la consommation et sur l'abolition des frontières entre le divertissement et l'information. La conception prédominante même de ce qu'est une nouvelle («a story») et de ce qui peut être objet de nouvelle (*newsworthy*) reflète souvent l'influence des médias américains — c'est tout particulièrement le cas au Québec et au Canada.

Presque partout, la télévision comporte plusieurs chaînes, un grand nombre d'heures de diffusion hebdomadaire, une programmation du type «média omnibus». Les émissions reprennent, avec plus ou moins de variantes, les genres, les formats et les modes de traitement américains: variétés, *talk-show*, *serial*, etc. À quel point les très populaires téléromans québécois ou *telenovelas* sud-américains

diffèrent-ils du *soap opera*? Presque partout, télématique et bureautique viennent bouleverser l'organisation du travail, la distribution de l'information, etc., selon les formes d'origine américaine (et très largement introduites par les entreprises américaines).

Il est inutile de multiplier les exemples. Ce qu'il faut souligner ici, c'est que ces formes et ces formats de la production culturelle ne sont pas (ou peu) imposés par la technologie, mais qu'ils résultent des choix effectués sous l'influence de divers impératifs et choix de nature commerciale et politique et qui, une fois posés, déterminent en large partie l'évolution de la production culturelle. Les industries culturelles américaines tirent donc un énorme avantage d'avoir été dans la plupart des cas les «premiers occupants» du champ, pour avoir été les premières à créer certaines technologies et techniques de production ou à pouvoir les développer et les exploiter, grâce à leurs dimensions, leur infrastructure, leur vaste marché, au support de l'appareil étatique, etc. «First get the technology, then fix the format» (Tunstall).

En conséquence, la prédominance des modèles américains est telle que certains voient dans l'activité des autres pays fortement exportateurs de produits culturels davantage un relais ou une extension de l'influence américaine qu'une concurrence ou un contrepoids. Il est certain en tout cas qu'elle facilite le placement des produits américains sur les marchés internationaux de la culture où, grâce aux normes qu'ils ont progressivement imposées, ils trouvent «tout naturellement» leurs créneaux. Elle freine aussi la compétitivité des autres pays, dont les produits originaux se trouvent «dévalorisés», et qui peuvent difficilement faire aussi ou plus américain que les Américains, ne serait-ce qu'à cause des ressources financières, organisationnelles, techniques et humaines (professionnelles, notamment) qu'exige en général la réalisation des modèles américains, sans parler des obstacles proprement culturels qui compliquent, par exemple, la fabrication et la diffusion des westerns italiens et japonais. Car évidemment s'imposent, en même temps que les modèles de production et à travers ceux-ci, des valeurs, des visions du monde, des thématiques également propres au pays d'origine.

C'est en particulier ce constat de la force des modèles américains qui amène un Tunstall (1977, p. 63) à conclure que les médias sont (par leur nature même, en somme) américains et qu'il est futile de vouloir concurrencer les États-Unis sur ce plan: «It is an American, or Anglo-American built box. The only way out is to construct a new box, and this, with the possible exception of the Chinese, no nation seems keen to do».

On peut trouver cette conclusion exagérée et penser que Tunstall surestime le rôle des États-Unis et sous-estime celui d'autres pays dans la production de modèles. Ce que nous croyons, toutefois, c'est que les modèles sont au coeur de la suprématie culturelle américaine et que la production de contre-modèles représente un problème central et un élément clé de toute stratégie de résistance. Ce domaine jusqu'à présent fort peu exploré nous paraît donc constituer une priorité de la recherche sur les rapports culturels.

Les travaux sur l'*agenda setting* (McCombs et Shaw, 1972; McCombs et Masel-Walters, 1976; Shaw, 1979) nous offrent quelques pistes pour tenter de mieux cerner cette question des modèles. Ils ont montré que si les médias ne peuvent nous dicter quoi penser, ils peuvent déterminer largement ce sur quoi collectivement nous porterons notre attention. Ils ont, d'une certaine façon, une sorte de droit de vie ou de mort sur les événements, les forces sociales, les populations. Dans la mesure où une oeuvre, un événement, un mouvement social n'est pas porté à la connaissance ou à la conscience d'un public, il ne peut déborder son propre cadre spatio-temporel. Il ne comptera pas parmi les matériaux avec lesquels des millions de personnes construisent leur représentation de la réalité sociale, participent peu ou prou aux débats qui imperceptiblement mais sûrement toucheront leur vie personnelle et sociale. Si les médias ne manipulent pas directement nos opinions, nos comportements et nos valeurs, en revanche ils construisent ce qu'ils prétendent être, tout naturellement, tout «objectivement», les événements marquants, les valeurs acceptées, et les «opinions publiques». Grâce à leur prestige et à leur omniprésence dans la vie privée des citoyens comme dans leur action sociale (ils constituent maintenant la principale place publique), ils pèsent d'un poids très lourd dans «l'espace public» (Habermas) et dans la «définition sociale de réel» (Berger et Luckman, 1962; Tuchman, 1978), comme dans la constitution et l'évolution des valeurs. Ainsi les points de vue ou les comportements non sélectionnés ou non valorisés par les médias (information et «divertissement») auront tendance à être considérés comme secondaires, marginaux, sinon déviants, et inversement²⁰.

Non seulement les médias nous proposent des matériaux privilégiés, mais ils nous en offrent les plans d'assemblage, des «guides de lecture» qui se présentent comme correspondant à un ordre naturel des choses. Obligés, pour garder leur crédibilité et leurs audiences, d'aborder la plus grande diversité d'éléments, allant parfois jusqu'à l'éparpillement (qui occulte à quel point ils privilégient des domaines de l'activité sociale au détriment de certains autres), il nous fournissent des guides de lecture de cette complexité des contenus en suggérant inlassablement, dans la structuration de ces contenus (des modèles), un ordre «naturel» des choses, des lois «naturelles», une éthique «naturelle». Le héros de la publicité, ce consommateur rusé et averti, s'impose «naturellement»; il est «tout naturel» de centrer l'information sur le politique plutôt, disons, que l'économique ou le culturel, et sur les individus-vedettes plutôt que les institutions et les mouvements sociaux.

Que cet ordre naturel reflète surtout, dans nos médias, l'*American Way of Life* et les valeurs dominantes aux États-Unis (d'où que l'on parle de transferts culturels de ce pays vers le nôtre), n'empêche nullement que les Américains (les classes dirigeantes américaines) ne sont pas les seuls à y trouver leur intérêt et leur profit. Dans la mesure où les médias, dans l'ensemble, privilégient le maintien de l'ordre quel qu'il soit, le «progrès» tel que défini par les figures d'autorité quelles qu'elles soient, beaucoup des produits et modèles de ces médias seront sanctionnés par les classes dirigeantes dans beaucoup de régimes. On peut se demander alors à qui ces transferts bénéficient: à qui l'ordre naturel des choses bénéficie, à qui le

guide-pour-la-construction-de-réalité bénéficié. Évidemment, aux marchands et aux créateurs de ces produits culturels véhiculés par les médias, aux propriétaires des médias, aux marchands de biens et services qui symbolisent cette réalité construite, cet ordre des choses (il est naturel d'avoir une voiture privée, d'être beau et jeune, d'avoir 1,7 enfant, de faire des voyages organisés, etc.), aux marchands d'armes (pour protéger cet ordre), aux marchands d'éducation (pour reproduire cet ordre), etc. Dans la mesure, par contre, où les modèles proposés reflètent une société plus «avancée» que les pays importateurs, par exemple sur les plans de la consommation et de la participation politique (de la «démocratie de masse»), ils peuvent aussi provoquer des effets contraires à l'intérieur de ces pays; par exemple, susciter certaines aspirations à la mobilité sociale, à la consommation, ou à une plus grande liberté d'action et d'expression, à certaines formes d'émancipation des femmes, etc., bref à certains changements sociaux. Aussi ne parlons-nous pas de transferts dans le sens mécanique d'une soumission nécessaire à des forces purement extérieures et agissant toutes dans la même direction, mais dans un sens dynamique (interactif/stratégique).

Ceci dit, s'il faut bien admettre la circulation massive des biens et services, du *hardware* et du *software* produits par les industries culturelles multinationales d'allégeance américaine, et si l'on admet que l'importation de ces produits matériels et immatériels implique le transfert de modèles culturels (un plan d'assemblage de la réalité qui nous échappe), il nous reste à soulever deux questions qui sont connexes: celle de l'engouement pour ces produits et celle de la résistance.

Il faut bien constater que si ces produits envahissent la planète, c'est aussi parce qu'ils trouvent, partout dans le monde, une réception enthousiaste. Non seulement on les importe massivement, mais de plus on les consomme énormément et on les privilégie du point de vue de l'accessibilité. C'est ainsi que Tunstall a pu conclure que la thèse de l'impérialisme culturel américain était à la fois exagérée (on constate dans la plupart des pays une relative diversité des pays d'origine des importations) et en deçà de la réalité: ainsi une heure d'émission télévisuelle importée a un impact bien particulier si elle est diffusée aux heures de grande écoute et suivie par de vastes audiences. Or c'est souvent le cas des produits américains: ils sont généralement plus faciles d'accès et plus populaires que ceux de leurs concurrents étrangers. Surtout, ils constituent des attrait «privés», s'adressant non aux collectivités (considérées symboliquement) mais aux individus, au-delà de leurs appartenances sociales, sinon contre elles.

Les premiers produits culturels américains à connaître une diffusion mondiale massive, malgré leur caractère «typiquement américain», à des années-lumière de la culture de la plupart des pays importateurs, furent les films d'Hollywood dans les années 1920 et 1930 (Guback, 1969). Depuis, le phénomène s'est répandu dans plus ou moins tous les secteurs de l'industrie culturelle. Actuellement, *Dallas* peut être considéré comme le prototype de cette popularité mondiale des produits massmédias américains. Reprenons ici les termes de Jean-Pierre Desaulniers (1983):

Question: quelle est l'émission la plus populaire en Algérie depuis un an? Réponse: *Dallas*, une production parfaitement américaine vendue à rabais, traitant de problèmes américains.

Comment comprendre qu'une nation socialiste, musulmane et ascétique [...] se braque devant ses écrans pour établir la liste des amants de Sue Ellen ou examiner les multiples coiffures de Pamela?

Bien malin qui pourra répondre à cette question de façon satisfaisante.

Évidemment, les relations publiques et le marketing américains — non seulement la publicité mais aussi tout l'appareil extrêmement développé d'orientation de la production en fonction d'une demande individuelle et atomisée²¹ du marché — comptent pour beaucoup dans le succès des médias américains. Pour reprendre l'expression-choc (et un peu courte) de Tunstall, si les produits américains se vendent, c'est qu'ils sont fabriqués précisément pour cela, pour être commercialisés²². Ou peut-être plus précisément que leur commercialisation se soumet à des critères de privatisation de la culture²³.

Il est certain également, et cela rejoint tout en les dépassant de beaucoup les questions de marketing, que les contenus de la culture des médias, si «américains» qu'ils soient, tout en étant privatisés, portent en bonne partie sur des thèmes et des problèmes universels: les relations hommes-femmes, la richesse, le pouvoir, les conflits entre l'intérêt et le devoir, etc. Plus encore, ils correspondent pour une large part à des structures universelles de l'imaginaire car ils jouent sur de grands mythes et archétypes — fût-ce en les «clichant en stéréotypes» (Morin) —, comme la lutte entre le bien et le mal, l'éternel retour, la rédemption, le sacrifice, le héros, le destin, etc. De ce point de vue, le succès de *Superman* (comics et maintenant film) hors des frontières américaines ne devrait pas étonner davantage que la fascination qu'exercent sur les Occidentaux certains mythes africains ou océaniens; *Star Wars* rappelle non seulement le western mais aussi (sacrilège!) la tragédie classique; *E.T.* se présente comme un conte de fées (ou un récit sacré?) moderne et la nouvelle de fait divers, récit tragique ou comique, comme la mise en scène du destin universel, le *mana quotidien*, selon l'expression d'A. Goldman. C'est sur cette dimension trop peu explorée de la réception des produits culturels que Carey et Kreiling (1974) attirent notre attention dans un texte qui critique le trop grand utilitarisme de l'école des «uses and gratifications». L'expérience esthétique, celles de la connaissance ou des jeux de l'imaginaire, sont essentiellement irréductibles à d'autres finalités qu'elles-mêmes (v.g. recherche d'information, de statut, de détente, de solidarité, etc.). Toute action culturelle doit tenir compte de cette dimension.

On a tout lieu de croire qu'une autre raison de la popularité des produits culturels américains réside dans la prégnance, c'est-à-dire la force et la stabilité, de ce que nous avons appelé leurs modèles de production. On sait en effet que le plaisir

esthétique découle pour une bonne part de l'effet de familiarité (Moles, 1958), qui lui-même se construit souvent par l'effet de réalité — on aime voir et entendre des thèmes et des formes déjà connus, construits selon des procédés habituels (*i.e.* auxquels on est habitué, au point d'en oublier même l'existence). C'est ainsi que la musique populaire est populaire parce que connue et connue parce que populaire . . . De même pour la vedette de cinéma, l'école de peinture ou d'architecture, la couverture des congrès politiques, les émissions de la vingt-cinquième année de diffusion des *Belles histoires des pays d'en-haut*.

Or les modèles de production créent des thèmes ou des formes, mais aussi de telles structures, ou «grammaires»; ils reposent sur des «codes de reconnaissance» qui créent des attentes, des habitudes, des conditionnements de réception. Cela, qui est aussi vrai dans le domaine de l'information (Desaulniers et Sohet, 1979; Imbert, 1982) que dans celui de la fiction et des arts, renforce la position privilégiée des modèles dominants et aggrave la difficulté de produire des contre-modèles comme, côté réception, de se «sevrer» des produits familiers ou de se familiariser avec de nouvelles formes et de nouveaux discours.

Ainsi le cinéma hollywoodien et la télévision nous ont habitués d'une part à des standards techniques élevés (effets spéciaux, «événements techniques»²⁴), d'autre part à un traitement spectaculaire, rapide, syncopé, elliptique des thèmes et des intrigues, en fiction comme en *non-fiction* (Epstein, 1974). Par contraste, les oeuvres qui reposent sur des ressources plus limitées et/ou un traitement moins rapide et plus profond paraissent à plusieurs fades, étriquées, sans intérêt. L'impact de ces conditionnements de la réception peut aller bien au-delà des médias, surtout dans les pays où ceux-ci font l'objet d'une consommation massive. Ainsi l'école, confrontée aux *mass media*, et maintenant aux joies et aux jeux du micro-ordinateur domestique, apparaît souvent comme le lieu de l'ennui, et l'apprentissage scolaire comme une forme de condamnation aux travaux forcés. Plus généralement, de tels conditionnements s'inscrivent fort bien dans le processus de marchandisation de l'institution scolaire, de plus en plus proche, dans ses structures et ses modes de fonctionnement comme dans ses objectifs, de la logique du marché. Pour Skinner, par exemple, le professeur et le spécialiste de la publicité «rencontrent les mêmes problèmes» (cité par M. Mattelart, 1983, p. 173). À notre connaissance, cette question a été fort peu étudiée, contrairement à l'impact des modèles médiatiques et publicitaires sur la vie politique (au sens large), dont l'étude a conduit à divers diagnostics concernant la société «du spectacle», «de l'image», la menace que font peser sur la vie démocratique ces nouvelles formes de conditionnement de la réception de l'information²⁵ (Debord, 1967; Boorstin, 1971; Schiller, 1973; Baudrillard, 1972) ou même «la fin du social» (Baudrillard, 1978).

Évidemment ces problèmes dépassent largement la question des modèles et grammaires. Il faut y inclure bien d'autres dimensions, comme celle de l'*agenda setting* et de la construction du réel par les médias (Tuchman, 1978; Berger et Luckman, 1967). Mais ils nous semblent se situer au coeur d'une compréhension de l'impact des médias et, plus généralement, des industries culturelles. En particulier, les politiques de «canadianisation» ou de «québécoisisation» de ces industries

n'ont guère de chances de porter fruit si elles contournent les questions du rôle des modèles ou celle de la fascination exercée par les pratiques culturelles et les produits américains. Ainsi, ni les règles de contenu canadien imposées à Radio-Canada/CBC, ni la multiplication des chaînes commerciales de télévision, ne nous paraissent susceptibles d'atteindre les objectifs en vue desquels on formule de telles politiques, faute de tenir réellement compte de ces dimensions centrales.

IV

C'est aussi du côté de la «réception» que s'ouvrent actuellement les voies peut-être les plus intéressantes vers une résistance à la domination, nationale ou transnationale, de la culture massmédiate d'origine ou d'inspiration américaine, ou ce que les organisateurs du colloque ont appelé des processus originaux d'assimilation et que l'on pourrait appeler aussi des processus d'appropriation de cette culture.

Diverses recherches plus ou moins récentes font redécouvrir ou réaffirmer et élargir ce bon vieux principe scolastique: «quidquid recipitur ad modum recipiendi recipitur». . . Ainsi la théorie de la perception pénètre enfin l'étude des médias pour rappeler que la perception, déjà, relève d'un processus actif de construction neurophysiologique et mentale, tout comme les représentations, fondement probable de nos connaissances et de nos visions du monde, opinions et attitudes — et donc élément clé d'une problématique de l'influence culturelle et idéologique des médias —, qui font actuellement l'objet d'un intérêt renouvelé (*Communication information*, numéro spécial sur «Les représentations», VI: 2, 3, hiver 1984). La sociologie et la psychosociologie des communications explorent le rôle du contexte social dans le traitement qui est fait des contenus médiatiques: utilisations différenciées selon le sexe, les milieux écologiques, économiques, sociaux et histoires de vie, et aussi usages sociaux de différents médias. Les recherches axées sur les «uses and gratifications» offrent de ce point de vue des matériaux intéressants, dans la mesure où elles font ressortir que les consommateurs de produits médiatiques les accommodent à leur propre sauce et les utilisent à leurs propres fins, jusqu'à un certain point.

On peut leur reprocher toutefois, parce qu'elles travaillent en général dans une perspective fonctionnaliste de la stratification sociale, en termes de statuts socio-économiques plutôt que de rapports sociaux, de situation sociale plutôt que d'action sociale et de demande individuelle plutôt que de demande sociale, de ne pas pouvoir apporter assez à l'élaboration de politiques culturelles qui dépassent la question du comment mieux «donner aux gens ce qu'ils veulent». Et on sait que cette question, posée par des techniques qui s'inscrivent elles-mêmes dans une logique du marché, reçoit pratiquement toujours la même réponse: un peu plus de la même chose (cf. différentes synthèses des recherches, américaines surtout, sur les audiences des médias, comme celles qui sont proposées par Klapper, 1960, Steiner, 1963, ou Schramm et Roberts, 1977, parmi bien d'autres).